

FPM

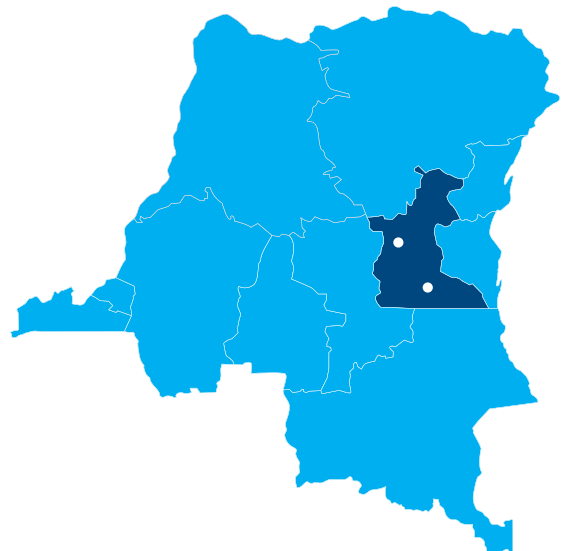
Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ÉTUDE DE MARCHÉ : MANIEMA

KINDU – KASONGO

Avril 2015

www.fpm.cd





Development
through
Investment





Sommaire

Résumé	5
Contexte & Objectifs de l'étude	5
Méthodologie d'étude	6
Présentation de la Province du Maniema	12
Kindu, le carrefour enclavé	29
Kasongo, le grenier agricole du Maniema	31
La demande en services financiers	41
Caractérisation des MPME.....	31
Fournisseurs et clients	32
Une saisonnalité des revenus assujettie au climat	32
Une faible fréquentation des institutions financières par les MPME	41
L'offre en services financiers	41
Existence d'institutions financières.....	41
Des crédits plutôt dérisoires au regard du nombre d'institutions présentes.....	41
Les difficultés de gestion entravent l'effort de financement des COOPEC.....	41
Opportunités d'investissements	41
Coûts de l'implantation	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Quelques chiffres clés sur la Province du Maniema.....	13
Tableau 2 : Production totale de la province du Maniema en 2010 (en millions de CDF).....	18
Tableau 3 : Coûts de quelques produits et services à Kindu.....	23
Tableau 4 : Coûts de quelques produits et services à Kasongo.....	25
Tableau 5 : Répartition des promoteurs par ancienneté d'entreprise.....	28
Tableau 6 : Répartition des entreprises par domaine et par ville	31
Tableau 7 : Taux de demande et d'obtention de crédit par domaine d'activité et ville	32
Tableau 8 : Répartition des MPME par niveau de besoin en crédit et par catégorie	33
Tableau 9 : Niveaux moyens de chiffres d'affaires par catégorie de MPME et par ville	33
Tableau 10 : Répartition des MPME par marges réalisées et par catégorie (en %).....	35
Tableau 11 : Capacité d'épargne	37
Tableau 12 : Localisation des principales institutions financières présentes	38
Tableau 13 : Synthèse de la demande potentielle en produits et services financiers.....	38

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Répartition des promoteurs par tranche d'âge.....	27
Graphique 2 : Répartition des MPME suivant la nature des documents d'existence officielle.....	28
Graphique 3 : Répartition des MPME par domaine d'activité	28
Graphique 4 : Répartition des MPME par catégorie.....	29
Graphique 5 : Répartition des MPME par catégorie et par domaine d'activité.....	30
Graphique 6 : Répartition des MPME par ville et par catégorie	30
Graphique 7 : Répartition des MPME par type de fournisseurs	31
Graphique 8 : Evolution des recettes au cours d'une année.....	31
Graphique 9 : Contraintes à la croissance des MPME	31
Graphique 10 : Taux d'accès au crédit dans les 2 villes.....	32
Graphique 11 : Répartition des MPME suivant la tenue d'une comptabilité par catégorie	33
Graphique 12: Fréquence des motifs de la non demande de crédit.....	35
Graphique 13: Répartition des MPME suivant les sources de crédit informelles.....	35
Graphique 14 : Niveau de la demande de crédit.....	35
Graphique 15 : Répartition des MPME suivant la nature et le montant des investissements envisagés.....	35
Graphique 16 : Saisonnalité du besoin de crédit	37
Graphique 17 : Répartition de la marge brute.....	37
Graphique 18 : Critères de choix des lieux d'épargne	37
Graphique 19 : Répartition des promoteurs suivant les montants des dépôts.....	37
Graphique 20 : Période favorable à l'épargne	37
Graphique 21 : Notoriété des banques	37
Graphique 22 : Notoriété de quelques structures de microfinance de la zone.....	37

LISTE DES ABREVIATIONS

CADECO	: Caisse Générale d'Épargne du Congo
CEEC	: Centre d'Évaluation d'Expertise et de Certification des Substances Minérales
COHYDRO	: Congolaise des Hydrocarbures
DGDA	: Direction Générale de Douanes et Accises
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation
DGRMA	: Direction Générale de Recettes du Maniema
FEC	: Fédération des Entreprises du Congo
FPI	: Fonds pour la Promotion de l'Industrie
INSS	: Institut National de Sécurité Sociale
MECRE	: Mutuelle d'Épargne et Crédit
MONUSCO	: Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation du Congo
MPME	: Micro, Petite et Moyenne Entreprise
OCC	: Office Congolais de Contrôle
OGEFREM	: Office de Gestion du Fret Multimodal
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PIRAM	: Programme Intégré pour la Réhabilitation de l'Agriculture
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PMEA	: Petites, Moyennes Entreprises et Artisanat
RVA	: Régie des Voies Aériennes
RVF	: Régie des voies Fluviales
SAESSCAM	: Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining
SAKIMA	: Société Aurifère du Kivu et Maniema
SOMINKI	: Société Minière du Kivu
SOMIMA	: Société Minière du Maniema
SNCC	: Société Nationale de Chemins de Fer du Congo
SONAS	: Société Nationale d'Assurances
TMB	: Trust Merchant Bank
UNIKI	: Université de Kindu
USD	: Dollar américain
ZEA	: Zones d'Exploitation Artisanale

RÉSUMÉ

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

RÉSUMÉ

Le FPM asbl réalise des études de marché pour mettre à la disposition des acteurs du secteur financier un ensemble d'informations détaillées et pertinentes en vue de faciliter l'implantation des institutions financières dans les zones peu ou mal desservies de la RDC.

L'étude de marché sur la province du Maniema a pour finalité l'identification des besoins en services financiers des MPME et des populations à faibles revenus (la demande), l'appréciation des produits disponibles (l'offre) et la détermination du gap qui pourrait donner lieu à l'implantation de nouveaux prestataires de services et/ou au développement de nouveaux produits.

Conduite entre octobre et novembre 2014, l'étude a porté sur 711 MPME réparties entre les 2 villes ciblées (407 à Kindu, 304 à Kasongo) et complétée par les visites de nombreuses organisations publiques et privées et institutions financières implantées dans la province.

Au terme de cette étude, les principaux résultats se présentent comme suit :

► La province de maniema et son environnement

La province du Maniema, la 8ème du pays par sa taille, couvre une superficie de 132.250 Km² et compte une population totale estimée en 2010 à 2 501 450 habitants.

Le Maniema a avant tout une vocation agricole: l'économie locale est dominée par le secteur primaire avec une part de 75,1% de la production totale de l'année 2010, évaluée à 359 739 millions de Francs Congolais. Dans ce secteur, l'agriculture occupe la première place avec 86,8% suivie des Mines avec 7,1%, de la Foresterie avec 4,8%, de l'Élevage avec 1%, et de la Pêche avec 0,4%. En ce qui concerne l'exploitation des mines, il est à noter que les infrastructures sont en mauvais état et les concessions ont été ouvertes à l'exploitation artisanale à ciel ouvert.

La Province dispose d'un réseau routier assez dense mais dont une très grande partie est quasi

impraticable. La navigation fluviale et le transport ferroviaire sont en cours d'amélioration pour assurer le désenclavement de la province.

Kindu, le chef-lieu de la province du Maniema, abrite la quasi-totalité des institutions financières opérant dans la province.

► La demande en produits et services financiers

- La catégorisation des entreprises suivant le niveau de chiffres d'affaires donne 70% de Micro entreprises, 23% de Petites entreprises, 6% de Moyennes entreprises et 1% de Grandes entreprises.
- Les entreprises de la province interviennent principalement dans le commerce (59%), les services (22%) et la manufacture (19%).
- Près d'une entreprise sur quatre ne dispose que de l'autorisation d'ouverture et près de la moitié fonctionne avec la patente.
- La province est marquée par une faible fréquentation des institutions financières par les MPME : 81,6% des MPME interrogées n'ont jamais essayé d'obtenir un crédit auprès d'une institution financière formelle et parmi celles qui ont essayé, seules 37,2% l'ont obtenu, ce qui donne un taux d'accès global de 6,8%.
- En ce qui concerne la disponibilité des informations financières, seules 12,2% des entreprises tiennent une comptabilité de façon formelle avec production d'états financiers, 37,6% ne tiennent aucune comptabilité et 50,2% tiennent des outils de gestion leur permettant de calculer au moins la marge brute d'autofinancement.
- Seules 20,5% des MPME s'adressent à des sources informelles (amis et famille) pour solliciter un crédit.
- 81,4% des MPME souhaitent faire la démarche de demande de crédit si elles en ont la possibilité.
- 45,5% des microentreprises sollicitent un crédit d'un montant compris entre 100 et 1000 USD ; au niveau des petites entreprises le besoin est un peu plus important : 46,3% expriment un besoin compris entre 1000 et 5000 USD et 13,8% estiment qu'il leur faut entre 5 000 et 10 000 USD.
- Près d'une MPME sur trois réalise une marge brute comprise entre 31% et 50% et plus de 35% font une marge de plus de 50%.
- 80,1% des personnes interrogées épargnent ; parmi ceux qui n'épargnent pas, 17,3% évoquent

comme motif un manque de confiance dans les institutions financières.

- Malgré la proportion relativement faible des personnes épargnant dans des structures formelles, le montant et la fréquence des dépôts sont assez intéressants : 34,2% font des dépôts d'un montant moyen de plus de 100 USD par jour. Cette épargne est constituée pour servir plus tard à investir dans l'activité (59,6% des concernés) et pour des projets personnels (20,9%).

► **L'offre de produits et services financiers**

- À Kindu, le paysage financier est composé de 3 banques (TMB, Rawbank, EcoBank), 3 principales structures de microfinance (COOPEC IMARA, COOPEC Maniema et MECRE Kindu) et plusieurs messageries financières. A Kasongo, il n'existe qu'une institution financière, la CADECO, et plusieurs messageries financières.

- Au niveau des banques, les crédits octroyés restent insignifiants : Dans une des banques, le nombre d'emprunteurs actifs est inférieur à 50 pour un encours d'environ 2 millions USD. Les buts des crédits sont généralement pour les financements d'actifs, avances sur factures et crédits immobiliers.

- Au niveau des COOPEC, les difficultés de gestion entravent l'effort de financement global des MPME locales. Même si une des COOPECs se démarque des autres, elle reste cependant exposée à la perte de confiance des clients.

► **Gap entre la Demande et l'Offre**

- Le marché de la province est globalement caractérisé par : (1) une demande forte en services financiers émanant des MPME et des populations à faibles revenus mais disposant d'une faible expérience dans l'utilisation des dits services, et (2) une offre relativement faible avec des banques octroyant très peu de crédit et plusieurs structures de microfinance marquées par des crises majeures.

- Le marché potentiel pour les institutions financières se présente comme suit : environ 963.950 MPME pour l'ensemble de la province du Maniema, 66.421 pour la ville de Kindu et de 23 984 dans la cité de Kasongo. Sachant que la COOPEC la plus populaire à Kindu avait à fin 2013 un portefeuille de 3218 comptes, il reste encore un nombre relativement important de MPME et populations à bas revenus à conquérir par des institutions financières.

– Le gap entre utilisation actuelle et demande exprimée en services financiers montre que quelle que soit la catégorie d'entreprise considérée, ce sont les services comme lignes de crédit et découvert bancaire qui sont les plus demandés.

► **Conclusion & Recommandations**

Les nombreux chantiers en cours pour réhabiliter une bonne partie du réseau routier, "remettre sur les rails" les trains de la SNCC et renforcer les capacités de transport fluvial pourraient lever la principale contrainte au développement de l'activité économique : l'enclavement.

Le potentiel économique de la province en cours de revalorisation est une aubaine pour les institutions présentes en termes de développement du portefeuille mais aussi pour l'implantation d'autres institutions financières.

Pour ce faire, les actions suivantes méritent d'être entreprises :

- A l'endroit des autorités :
 - Inciter les entreprises à la formalisation complète (registre de commerce et numéro d'impôts)
 - développer des services publics d'appui-conseil aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises.
- A l'endroit des banques déjà présentes :
 - définir une stratégie de descente en gamme vers le segment MPME (stratégie comprenant le développement d'une offre de crédit adaptée) ;
 - recruter et/ou former des chargés de clientèle dédiés à ce segment ;
 - mettre en place des procédures et outils d'analyse des risques spécifiques à ce segment, et, le cas échéant, mettre en place un service MPME au siège pour gérer les marchés similaires sur lesquels la banque se serait implantée.
- A l'endroit des structures de microfinance :
 - Développer des produits et services financiers adaptés aux entreprises locales (chiffres d'affaires relativement faibles, transactions financières majoritairement locales, essor de l'immobilier) ;
 - Mettre en œuvre des plans de communication et de marketing adéquats pour rétablir la confiance des populations dans les institutions financières en général.

CONTEXTE & OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

CONTEXTE & OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

FPM asbl - Fonds pour l'inclusion financière en République Démocratique du Congo contribue à la réduction de la pauvreté en RDC en favorisant le développement d'une offre durable de services financiers accessibles aux Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et aux ménages à faibles revenus. Son intervention repose sur une stratégie de faire-faire qui l'amène à s'appuyer sur des Institutions Financières Partenaires (IFP) servant les MPME auxquelles il accorde des financements et des services d'assistance technique.

La promotion des services financiers suppose aussi la facilitation de l'implantation des institutions financières dans les zones peu ou mal desservies. Pour ce faire, le FPM asbl réalise des études de marché pour mettre à la disposition des acteurs du secteur financier intéressés à investir dans le financement des MPME ou à s'étendre dans d'autres régions du pays, un ensemble d'informations détaillées et pertinentes pouvant leur permettre de prendre des décisions judicieuses.

Après quatre premières études conduites dans les provinces de Bandundu, les deux Kasaï, l'Equateur, et la Province Orientale, le FPM asbl continue cette série avec une étude de marché dans la province du Maniema.

Cette étude conduite entre octobre et novembre 2014, avait pour finalité l'identification des besoins des MPME (la demande), l'appréciation des produits disponibles (l'offre) et la détermination du gap qui pourrait donner lieu à l'implantation de nouveaux prestataires de services et/ou au développement de nouveaux produits. Quatre principaux objectifs étaient poursuivis :

- i) Réaliser une brève analyse de l'environnement social, géographique, politique, économique et financier en rapport avec les décisions d'investissement.
 - ii) Faire une analyse détaillée et approfondie de la demande globale et solvable des MPME pour les produits et services financiers.
 - iii) Evaluer de façon détaillée l'offre actuelle des services et des produits financiers aux MPME.
 - iv) Analyser le gap de financement, des contraintes et des opportunités d'investissement.
- Le présent rapport d'étude s'est articulé autour de ces quatre axes. Les résultats y sont présentés, chaque fois, suivant les catégories d'entreprise.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

La mission a débuté par une analyse documentaire approfondie ayant permis d'obtenir des informations tant quantitatives que qualitatives pertinentes et nécessaires à une bonne connaissance de la dynamique économique de la province du Maniema. Sur le terrain, la mission a rencontré les différents acteurs susceptibles d'apporter des informations utiles à la compréhension du contexte d'intervention des MPME et sur la problématique du financement dans la province. Il s'agit des autorités administratives locales, des responsables de structures publiques y compris les services d'impôts et de douanes, des universités, des prestataires de services techniques, des institutions financières (banques, coopératives, mutuelles), et des associations.

L'étude a porté sur 711 MPME réparties entre les 2 villes ciblées : 407 à Kindu, et 304 à Kasongo. Quatre outils ont été élaborés et utilisés :

1. Questionnaire d'enquête, exclusivement au niveau des MPME ;
2. Guide de discussion thématique de groupe, au niveau des MPME ;
3. Guide d'entretien avec les acteurs publics et les prestataires de services financiers ;
4. Fiche de collecte de données générales : au niveau des magasins et autres prestataires de services (non financiers).

15 enquêteurs et 4 modérateurs de focus groups ont été recrutés et formés sur place. Ils ont été répartis dans chaque ville sur la base des subdivisions administratives locales (communes et quartiers). L'identification finale des MPME à enquêter s'est faite de façon aléatoire mais orientée pour tenir compte de la diversité des activités et de la concentration relative des MPME dans les deux localités.

Les données recueillies ont été intégrées dans des bases de données sous SPSS et ont fait l'objet d'un traitement statistique. Ensuite, des croisements ont été réalisés pour affiner l'analyse et générer les tableaux et graphiques utiles pour répondre aux différentes questions de l'étude.

Dans l'élaboration du présent rapport, les transcriptions des divers entretiens de même que les observations directes faites sur le terrain ont été utilisées pour expliquer et enrichir les tendances ressorties du traitement des données quantitatives.

PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DU MANIEMA

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

MANIEMA

Le "Maniema" - qui signifie en dialecte Kibangubangu «la Forêt Vierge» ou «la Jungle» en référence à la galerie forestière du nom de « Nywema » - est une province située à l'Est de la République Démocratique du Congo. Elle couvre une superficie de 132 250 Km². La province du Maniema est entourée par cinq autres provinces : le Kasai-Oriental à l'ouest, la province Orientale au nord, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu à l'est, et par le Katanga au sud. Sans aucune frontière avec des pays voisins, cette position interne de la province devrait en faire, a priori, un carrefour économique important.

Bien que l'appellation « *Maniema* » désignait généralement la région actuellement connue sous le nom de « *Kivu* », la province du Maniema est née de la subdivision, en 1988, de l'ancienne province du Kivu en trois provinces : Nord Kivu, Sud Kivu et Maniema. La province, en tant qu'entité administrative est relativement jeune, ce qui explique en partie l'inexistence de certaines infrastructures et l'installation récente de certains attributs administratifs à Kindu, le chef-lieu de la province. A l'instar de ses deux provinces sœurs (Nord Kivu et Sud Kivu), le Maniema n'est pas subdivisé en districts mais directement en territoires qui sont au nombre de sept (7) : Kabambare, Kailo, Kasongo, Kibombo, Lubutu, Pangi, Punia.

Le climat du Maniema est chaud et humide. Les territoires du sud notamment Kasongo, Kibombo et Kabambare subissent une saison sèche de trois à quatre mois, soit du 15 mai au 15 septembre. Les territoires de Pangi et Kailo (Kindu) au centre n'ont que deux à trois mois de saison sèche par an. Les territoires de Lubutu et Punia situés à proximité de l'Equateur et donc au nord de la province ne connaissent pas de saison sèche très marquée. La pluviométrie annuelle varie de 1.300 mm au sud à 2.300 mm au nord. Ce climat permet au Maniema d'entretenir une température moyenne évoluant autour de 29°C, une humidité atmosphérique autour de 70% et une insolation moyenne 51,5 %.

La province du Maniema est peuplée uniquement des Bantous ; la population totale de la province est estimée à 2.501.450 habitants en 2010.

Tableau 1 : Quelques chiffres clés de la province du Maniema

Superficie en Km ²	132 250
Villes	1
Territoires	7
Communes	3
Quartiers	34
Cités	35
Secteurs/Chefferies	8
Villages	2 861
Population en 2010	2 501 450
Densité (habitants par Km ²)	19
Nombre habitants par médecin	16 300
Prévalence du VIH/ SIDA	2,9 %
Prévalence de la malnutrition chronique	10,3%
Espérance de vie à la naissance	47 ans
Taux net de scolarisation au primaire	79%
Taux d'alphabétisation des adultes (homme/femme)	91,7%/63,4%
Taux d'accès à l'eau potable	10 %

Source : Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 de la Province du Maniema



Siège du gouvernement provincial du Maniema



Le fleuve Congo traverse la province et onze affluents importants viennent s'y verser. Ce qui détermine les principales activités de la province que sont l'agriculture, la pêche, l'élevage et l'exploitation des mines. La province du Maniema a ainsi joué les années passées le rôle de grenier agricole qui approvisionnait les provinces voisines du Katanga, Province Orientale et Kasai Oriental en riz, manioc, bananes et autres denrées agricoles. Mais aujourd'hui, elle dépend partiellement des autres provinces.

« Le Maniema a d'abord une vocation agricole avant d'avoir une vocation minière » (Ministre provincial de l'économie et des finances)

La densité du réseau hydrographique, l'affleurement de la nappe phréatique, l'abondance de la pluviométrie et la bonne pluviosité au cours de l'année favorisent un bon arrosage de la province, une alimentation régulière des nappes phréatiques et des cours d'eau et une meilleure conservation du tirant d'eau du fleuve Congo à partir de ses nombreux affluents.

Cependant, le taux d'accès à l'eau potable reste assez faible (10%). Quant à l'énergie électrique, sa disponibilité est insignifiante. Différentes études ont permis d'identifier dans la province plusieurs sites susceptibles d'accueillir des centrales hydroélectriques, dont certains pourront produire jusqu'à 46 Mwh (localité de Mwanangoy).

La forêt est abondante dans la province et plusieurs ressources minières dont l'or, le coltan, la cassitérite, le diamant y sont exploitées. Au regard des mouvements tectoniques, le sous-sol du Maniema contient une gamme variée de substances minérales qui le classe en quatrième position après le Katanga, la Province Orientale et le Kasai Oriental.

Au niveau sanitaire, la Province dispose de 18 hôpitaux généraux de référence et 266 centres de santé dont 60 centres de santé de référence tous répartis sur 4 districts sanitaires, 18 zones de santé. La province du Maniema est parmi celles les plus touchées par la pandémie du VIH/SIDA avec un taux de prévalence évalué à 2,9% (EDS, 2007) par rapport au taux national qui est de 1,9%. Le Maniema compte dans l'ensemble 1 143 écoles primaires, 588 établissements secondaires et professionnels ainsi que 24 établissements d'enseignement supérieur et universitaire tant du secteur public que privé¹.

La province dispose d'une Cour d'Appel et d'un Tribunal de Grande Instance dans la Ville de Kindu. Il existe deux parquets secondaires et deux tribunaux de paix à Kasongo et à Punia. Mais **il n'existe pas encore de tribunal de commerce et le registre de commerce s'établit auprès du greffier divisionnaire.**

La situation sécuritaire de la province du Maniema est généralement calme. Cependant, il y a lieu de signaler quelques cas isolés de criminalités (vols, viols, violations des droits humains, "visites" nocturnes), de tracasseries et des incursions des hommes en armes dans les carrés miniers notamment en territoires de Punia, de Pangi et de Kabambare.

La province dispose d'un réseau routier de 1 114 km de routes nationales, 1 910 km de routes provinciales et 5 300 km de routes de desserte agricole. Cependant, une très grande partie de ces routes est quasi impraticable. Le fleuve Congo qui traverse le Maniema du nord au sud en passant par Kindu permet de se rendre, par navigation fluviale, grâce notamment à des barges, à Kisangani dans la Province Orientale via Ubundu d'où le trafic est prolongé par train jusqu'à la rive gauche de Kisangani. Sur ce tronçon, les rails ont un écartement métrique de 1 000 mm tandis que tout le reste du réseau a un écartement normal (1 067 mm) : ce qui en fait une ligne à part, entraînant une discontinuité du trafic.

¹De nombreuses données présentées dans cette section sont extraites du Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi 2011-2015 de la Province du Maniema

Les marchandises subissent des tronçonnements (changement d'équipement et transbordement), ce qui occasionne des délais d'acheminement de 3 à 4 mois entre Kalemie et Kindu (714 km) au lieu de 3 à 4 jours si le train était direct.

La voie ferrée relie Kindu à la province du Katanga, aux deux Kasai (Oriental et Occidental) et à la Province Orientale. Ce chemin de fer a été réhabilité au début de l'année 2004 et remis en service, mais demeure à ce jour dans un état très critique. Après avoir été suspendu plusieurs années à cause de la guerre, le trafic ferroviaire a été rétabli grâce à la réhabilitation des différents ponts qui avaient été détruits sur cet axe.

La province du Maniema dispose d'un aéroport national à Kindu et de trois aérodromes (Kalima, Kasongo et Punia), ainsi que de plusieurs pistes d'atterrissage privées.

Sur le plan économique, le portefeuille de l'Etat dans la province est constitué de quelques entreprises dont SONAS, REGIDESO, SNEL, COHYDRO, RVF, RVA, OCC, SNCC, INSS, etc. L'arrêt des activités de plusieurs sociétés (SOMINKI, COTONIERE, ENTRIACO, BELTEXCO, TCHANI) et le départ de plusieurs ONG internationales ont fortement marqué l'emploi au niveau de la province.

L'économie est dominée par le secteur primaire, 75,1% de la production totale de l'année 2010, évaluée à 359.739 millions de Francs Congolais. Dans ce secteur, l'agriculture occupe la première place avec 86,6% suivie des mines avec 7,1%, de la foresterie avec 4,8%, de l'élevage avec 1%, et de la pêche avec 0,4%. Le tableau suivant donne une indication de la situation de l'économie de la province (année 2010).

Tableau 2 : Production totale de la province du Maniema en 2010 (en millions de CDF)

	Secteur	%	Montant
Secteur Primaire	Agriculture	65,1%	235 529,3
	Pêche	0,3%	941,6
	Elevage	0,8%	2 767,8
	Foresterie	3,6%	13 095,7
	Mines	5,3%	19 145,6
	Sous-total	75,1%	271 480
Secteur Secondaire	Production industrielle	5,3%	19 191,6
	Production d'électricité	0,1%	251,9
	Production eau potable	0,2%	771,3
	BTP/Infrastructures	0,6%	2 247,6
	Sous-total	75,1%	22 462,4
Ligne de crédit	Commerce	12,3%	44 297,5
	Transport	0,5%	19 45,7
	Tourisme, Hôtel, Restaurant	0,1%	322,7
	Intermédiation financière	2,7%	9 668,5
	Santé	0,1%	19 145,6
	Education	1,1%	535,5
	Agriculture (commercialisation)	5,3%	19 145,6
	Autres	0%	72,5
	Sous-total	18,3%	65 796,6
TOTAL	100%	359 739,0	

L'exploitation des mines qui constitue l'autre composante importante de l'économie de la province du Maniema a connu aussi un certain effondrement. Les infrastructures de l'ancienne Société Minière du Kivu (SOMINKI) sont en mauvais état et les concessions ont été ouvertes à l'exploitation artisanale à ciel ouvert, en plus des exploitations minières artisanales dans les zones en dehors de la concession (périmètres appelés Zones d'Exploitation Artisanale, ZEA).

Bien que la SAKIMA (ex SOMINKI) soit actuellement définie comme société de gardiennage (et non de l'exploitation commerciale de minerais), elle reste la principale société du secteur avec plus de 70% des périmètres miniers au Maniema et ce dans toutes les zones minières (Kalima, Kailo, Punia, Kampene, Kasese, etc.). Il existe aussi trois autres sociétés minières dans la province : la Société Minière de Maniema (SOMIMA), le Maniema Moto et Pangimines et d'autres sociétés internationales qui interviennent via des partenaires locaux dans le Maniema. En ce qui concerne les comptoirs, le Maniema manque de comptoirs et le petit nombre d'entre eux qui fonctionne à Kindu sont pour la plupart des sous-branches des comptoirs de Goma. Les négociants sont donc des personnes qui achètent des minerais sur les sites miniers et les vendent aux comptoirs. Les négociants de Kalima et de Kailo sont des hommes d'affaires influents qui, en plus des minerais, opèrent parfois aussi dans d'autres secteurs (transport, biens de consommation, etc.)².

Il convient de signaler que le Programme Intégré pour la Réhabilitation de l'Agriculture a, de par ses interventions dans le Maniema, contribué à réduire certaines contraintes qui pèsent sur l'économie de la province. Il s'agit surtout de :

- ▶ la réhabilitation de routes dans le territoire de Pangi (55 Km de voie de desserte agricole), dans le territoire de Kasongo (83 Km de desserte agricole), actuellement de 60 Km dans le territoire de Kabambare et 42 Km dans le territoire de Kibombo.
- ▶ la finition des travaux sur l'axe Kindu-Kasongo pour lequel les transporteurs mettaient une semaine sur une distance de 238 Km, le trajet peut se faire désormais en 8 heures.
- ▶ la construction de ponts en béton armé en remplacement des traverses en bois.

L'une des perspectives fort intéressante pour le désenclavement de la province est marquée par :

- ▶ la réhabilitation des unités navigantes de la SNCC Kindu (barges de 377 tonnes et barges mixtes) ;
- ▶ acquisition de moteurs de pousseurs et construction d'un pousseur (locomotive sur l'eau) ;
- ▶ acquisition de 2 locomotives neuves et de moteurs pour locomotives existantes (pour la ligne Kisangani-Ubundu).

² Ce passage sur le secteur minier est extrait du document "ITSCI – Étude de la gouvernance Maniema : Principaux Enjeux & Recommandations de Mesures Correctives" ; Juillet 2012 (itsci@channelresearch.com)

La disponibilité du FPI-Kindu à financer des projets privés de production ou transport d'électricité est également une opportunité pour améliorer la disponibilité de cet important facteur de production. De même, un projet de réhabilitation de la centrale électrique de SAKIMA serait en attente de mise en œuvre et un autre projet de construction d'une centrale propre à la SNEL Kindu serait en gestation.



Construction d'un pont sur la route Kindu-Kasongo

KINDU, LE CARREFOUR ENCLAVÉ

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

KINDU, LE CARREFOUR ENCLAVÉ

Dès l'entrée dans Kindu, le visiteur ressent un contraste saisissant : la modernité qui transparaît depuis la petite aérogare fraîchement réhabilitée et assez soignée jusqu'aux nombreuses avenues récemment asphaltées et à la signalisation horizontale encore très nette d'une part, et les bâtiments hérités de la période coloniale et les maisons en brique cuite d'autre part. De même, le trafic est dominé par les motos, les voitures étant relativement peu nombreuses ; le parc automobile est assez jeune.



Kindu est le chef-lieu de la province du Maniema et la seule ville de la province. Elle compte environ **172.321 habitants en 2012** pour une superficie de **110 km²**. Avec cette densité de **1560 habitants par km²**, la ville de Kindu a une densité supérieure à celle de Kinshasa mais moins que celle de Mbuji-Mayi et de Lubumbashi. La distance entre deux extrémités de la ville de Kindu fait à peine 9 km à vol d'oiseau.

Kindu est située à environ à 1191 km de Kinshasa, 490 km de Kalémie, 395 km de Kisangani et 325 km de Bukavu (distances à vol d'oiseau; les distances par la route, lorsque c'est possible sont plus importantes).

La ville de Kindu est subdivisée en trois communes : Kasuku qui abrite le centre-ville, Mikelenge (la cité), toutes deux situées sur la rive gauche du fleuve Congo, et Alunguli (essentiellement agricole) située sur la rive droite du fleuve. Cette délimitation par le fleuve traduit aussi le niveau de développement de ces communes : la rive gauche abrite la quasi-totalité des services administratifs et infrastructures de la ville tandis que la rive droite pourrait être qualifiée d'"urbano-rurale".

Les principales infrastructures de la ville sont la gare ferroviaire, le port et l'aéroport national moderne. Ce dernier a une piste asphaltée et balisée de 2 200 m de long pouvant accueillir des avions à réaction moyen-courrier. La ville est reliée par voie ferrée au Katanga et par voie fluviale à la Province orientale.

Kindu dispose en outre de plusieurs routes nationales qui confortent sa position de carrefour sur le territoire national : la ville est située au croisement des axes Nord-Ouest/Sud-Est et Sud-Ouest/Nord-Est. **Mais la réalité actuelle est que cet ensemble de voies et modes de transport n'est pratiquement pas fonctionnel : Kindu est une ville enclavée.** Ce qui a un impact direct sur les activités économiques locales et sur le développement de la ville. En effet, le trafic ferroviaire assure l'exportation des produits agricoles et des minerais, et l'importation de fer, ciment, froment, sel, sucre, gasoil (en provenance de Kalémie), et bitume (en provenance de Lubumbashi). La longue grève de 6 mois en 2014 sur l'ensemble du réseau SNCC n'était pas de nature à arranger l'approvisionnement de Kindu.

Du fait du mauvais état du réseau routier et de l'irrégularité du train, l'approvisionnement de la ville notamment en produits manufacturés se fait en grande partie par fret aérien (cargos de la compagnie "Services Air"). Ceci renchérit le prix de nombreux articles mais reste dans une proportion plus acceptable que ceux qu'aurait engendré la rareté presque totale due à l'enclavement (route et chemin de fer). A titre d'exemple, une bouteille de 50 cl de Coca-Cola coûte 1 500 FC, un paquet de ciment se vend à 40 USD et même 50 USD. Le prix de plusieurs produits varie ainsi en fonction de l'arrivée ou non du train. Mais, il faut signaler la présence d'une société de commerce général (Congo Future) qui « amène tout par bateau, ce qui fait chuter un peu le prix des articles sur le marché »³.

A titre illustratif, et selon les propos d'acteurs locaux, il est à noter que les barges de l'armateur fluvial "Maniema Union" qui assure le transport des boissons BRALIMA de Kisangani à Ubundu ne démarrent que lorsque le fret atteint 400 tonnes. L'insuffisance des charges affrétées entraîne aussi l'irrégularité du trafic.

³Propos d'un responsable de la SNCC Kindu

De même, l'écoulement des produits agricoles se fait très difficilement et les producteurs agricoles emblavent des superficies de plus en plus faibles (petites quantités transportées par vélo vers les marchés de consommation).

Les populations de Kindu pratiquent l'agriculture périurbaine (produits maraîchers) et le commerce. La ville est approvisionnée par son hinterland (arrière-pays) en produits agricoles divers et par les autres provinces en produits manufacturés. Kindu exporte cependant de l'huile de palme, du riz et de l'arachide, venant de son hinterland vers Kinshasa, Goma et Lubumbashi.

La fermeture de plusieurs entreprises et le départ de la MONUSCO et de plusieurs ONG internationales a considérablement fait augmenter le chômage. Du coup, le niveau de rémunération reste globalement faible. Mais dans les institutions financières, il reste comparable à ceux d'autres villes : pour une caissière, 300 USD dans une structure de microfinance et 400-500 USD dans une banque, jusqu'à 700 USD pour un responsable de crédit, et à partir de 800 USD pour un chef d'agence. Toujours selon les responsables des institutions financières rencontrées sur place, le niveau de compétence de la main d'œuvre locale est légèrement en-deçà de la moyenne nationale. Ceci est dû en partie au départ des meilleurs diplômés, étant donné les possibilités d'embauche plutôt faibles au niveau local. L'offre de formation supérieure et professionnelle est cependant assez fournie. La ville dispose en effet de plusieurs établissements privés et publics tels que l'Institut Supérieur de Commerce, l'Institut National de Préparation Professionnelle.

Sur les hauteurs de la ville, dans la commune de Mikelenge, à environ 7 km du centre-ville se trouve la toute neuve UNIKI, l'Université de Kindu, quatrième du pays après Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani, et qui a été inaugurée en novembre 2011. Il s'agit de la première université construite par l'Etat congolais depuis l'accession du pays à l'indépendance. Elle abrite deux facultés : les sciences agronomiques et les sciences juridiques. Les autres facultés (y compris la médecine) continuent de s'animer dans divers locaux disséminés dans la ville. L'UNIKI dispose de deux bus qui assurent le transport des étudiants pour un montant forfaitaire de 1000 FC le trajet.

Il est à noter que le dollar américain s'échange au coin de la rue au taux de 920 FC pour 1 USD.

La ville dispose d'un marché central dans la commune de Kasuku et de plusieurs petits marchés dont l'un des plus importants est situé à côté de l'ancien stade municipal. Le marché central en tant qu'infrastructure a été récemment reconstruit et comporte aujourd'hui une centaine de stands. Dans la pratique, le marché central couvre une zone plus large étant donné que plusieurs rues environnantes abritent de nombreux magasins et étalages : c'est la zone commerciale par excellence du centre-ville de Kindu (délimité par une ligne rouge sur la figure ci-dessous). C'est probablement ce qui justifie l'installation de la plupart des institutions financières (et des cambistes) dans ce périmètre à l'exception de la COOPEC Maniema qui a ses locaux sur l'avenue de l'Evêché.

Figure 2 : Localisation des principales institutions financières dans la zone du marché central de Kindu



Source du Plan de Kindu : Google Maps consulté le 16 avril 2015

Le "Beach central" qui relie les deux rives de la ville constitue aussi un lieu de commerce. La traversée du fleuve se fait par pirogue contre 500FC. C'est aussi un lieu d'exploitation du sable fluvial. L'exploitant dispose d'ouvriers payés 5 000 FC par jour qui, par binômes, entrent dans le fleuve à 20-30 mètres de la rive pour creuser.

Le sable et/ou le gravier est ramené sur la rive et tamisé. Les différentes qualités de sable et de gravier obtenues ont chacune leur prix.



Extraction du sable (2 ouvriers venant de la pirogue)

Les institutions financières présentes dans la ville de Kindu sont : 3 banques, TMB, Rawbank et ECOBANK (par ordre de date d'implantation) et 3 structures de microfinance (COOPEC IMARA, COOPEC Maniema et MECRE Kindu).

Au niveau des banques, la mise en place de crédit reste marginale : quelques avances sur factures, financement du fonds de roulement et surtout des crédits aux salariés. Le taux de remboursement dans la ville de Kindu serait très bon. Ceci est en contradiction avec le comportement de plusieurs promoteurs financés par le FPI, (même si, toutes proportions gardées, la nature d'établissement public du FPI peut expliquer certains comportements des bénéficiaires). En effet, il est à noter la présence à Kindu d'une agence du Fonds pour la Promotion de l'Investissement, avec un portefeuille d'une quinzaine de promoteurs financés (l'un des financements avoisinerait 700.000 USD).

Selon certains acteurs locaux, les populations de Kindu seraient habituées aux subventions et autres interventions à fonds perdus des nombreuses ONG qui sont intervenues dans la province en périodes de conflit et de post-conflit. De ce fait, plusieurs promoteurs financés auraient souhaité que les bailleurs se limitent à "voir" les réalisations sans exiger ni compte rendu, ni remboursement.

Quant aux structures de microfinance, les COOPEC Imara et Maniema connaissent des difficultés de gestion ayant entraîné une perte de confiance de la part des clients. Même si la Banque Centrale a organisé via la MECRE Kindu le remboursement des épargnants

de deux autres structures de microfinance également en difficulté (COPECEDE et MUSAADA WETU) les populations semblent avoir davantage confiance dans les banques que dans les structures de microfinance.

La Banque Centrale du Congo est en effet présente à Kindu à travers une Direction provinciale. Elle est fortement impliquée dans la gestion de la crise des COOPEC en difficulté : la COOPEC Musaada Wetu est en liquidation ; un processus de redressement est en cours pour la COOPEC Imara ; la COOPEC Maniema connaît de graves problèmes de liquidités suite à la mise en place de « mauvais crédits ayant entraîné des impayés »⁴ ; et il y a eu nomination d'un nouveau gérant à la CADECO Kindu.

Parmi les structures hôtelières de la ville de Kindu, deux offrent toutes les commodités d'un hôtel de tourisme : téléviseur avec chaînes internationales, climatiseur, eau chaude, frigo, etc. Tous les deux établissements disposent de groupes électrogènes de grande puissance : l'un des établissements ne recourt au groupe électrogène qu'à des heures fixes pour suppléer au courant électrique de la SNEL et l'autre établissement fournit l'énergie électrique 24h/24 dès la coupure de l'électricité de la SNEL.

L'alimentation en énergie électrique de la ville de Kindu est assurée par la centrale hydroélectrique privée de SAKIMA à Kalima (101 km de Kindu). Mais 70% des lignes "moyenne tension" assurant le transport se trouvent en pleine forêt et les coupures des conducteurs par des arbres (pendant la chute) engendrent de nombreuses interruptions de la fourniture de l'électricité. De plus, cette centrale dispose de quatre bassins qui ne disposent que de 10% de l'eau nécessaire à sa production optimale (à cause de nombreuses fuites), ce qui fait que Kindu ne dispose que de 300 KW au moment de la présente étude. Or, la puissance installée de la ville étant de 5 000 KW, la ville est privée de courant électrique de façon quasi permanente ; la priorité est donnée à la REGIDESO, aux hôpitaux et aux autorités. Du coup, les abonnés ne paient plus leurs factures (forfaitaires) et la SNEL locale ne disposerait pas de ressources pour fonctionner normalement et apporter des améliorations au service. Il existe une seule station-service (COHYDRO) dans la ville de Kindu. Elle serait régulièrement approvisionnée avec des pénuries plutôt rares.

⁴Service Analyse économique, Statistiques et Supervision des institutions financières, BCC-Kindu

Sur le plan de la sécurité, certains groupes de malfrats continuent de sévir dans les alentours de la ville. Pour endiguer cette situation, des patrouilles des forces de sécurité sont organisées toutes les nuits à partir de 21 heures, interdisant toute circulation à partir de cette heure⁵. Dès lors, toutes les activités cessent, d'autant plus que l'énergie électrique n'est disponible que quelques heures par jour et rarement après 20 heures.

L'OGEFREM s'est récemment installée à Kindu (juillet 2014) avec comme principal défi d'amener les transporteurs à déclarer Kindu comme leur destination finale. En effet, les importations sont déclarées dans les cinq provinces limitrophes puis acheminées à Kindu, ce qui fait perdre des recettes à la province du Maniema (même si l'OCC à Kindu taxe parfois une deuxième fois les marchandises déjà dédouanées). Les locaux de l'OGEFREM à Kindu abritent un espace aménagé et équipé pour permettre aux transporteurs et commerçants de pouvoir suivre via Internet leurs marchandises avec l'outil FERI (Fiche Electronique de Renseignement à l'Importation).

Tableau 3 : Coûts de quelques produits et services à Kindu

Libellé	Coût
Loyer (Bail Commercial)	500 – 1 200 USD
Hébergement Hôtel (chambre standard)	80-150 USD
Electricité par ampérage (par kWh)	En moyenne 8 USD par mois (usage domestique)
Carburant	1,5 – 2,3 USD par litre
Transport	0,5 USD la course
Location véhicule	50 USD par jour
Billet avion Aller-Retour (Kinshasa-Kindu)	430 USD

⁵Exception faite des rares voitures circulant dans la ville

KASONGO, LE GRENIER AGRICOLE DU MANIEMA

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

KASONGO, LE GRENIER AGRICOLE DU MANIEMA

Kasongo est l'un des territoires du Maniema ; c'est aussi le nom de la principale cité de ce territoire.

Le territoire de Kasongo a une superficie de 16.200 Km². Sur le plan administratif, il est subdivisé en 6 chefferies, 4 secteurs, 1 cité (Kasongo), 149 groupements, et 720 villages.

La route est la seule voie d'accès à Kasongo. La cité de Kasongo est un carrefour axial entre les quatre territoires au sud du Maniema (Kasongo-Kabambare-Kibombo-Pangi) dont le principal tronçon Kindu-Kasongo, long de 238 Km, facilite la mobilité des personnes et des biens notamment l'importation de produits manufacturés. Quant à l'axe Kasongo-Kabambare-Bukavu-Uvira long de plus de 500 Km, il permet, malgré son mauvais état sur certains tronçons, l'approvisionnement en divers produits dont notamment le ciment, le gasoil et les produits manufacturés.

La cité de Kasongo compte environ 62 225 habitants selon le service de l'Etat civil de la cité de Kasongo. Elle comprend quatre quartiers à savoir : limanga, Kilomètre 18, Tchatchatcha et Kauta. Les routes sont en terre battue mais sont entretenues régulièrement grâce au cantonnement manuel ; le trafic est dominé par les taxis motos dont le nombre ne cesse d'augmenter, les automobiles sont plus rares dans la circulation hormis quelques véhicules tout terrain ("4x4") des formations sanitaires, ONG et transporteurs.

Il existe une piste d'atterrissage pour les petits porteurs située à 15 Km à Kasongo River, une propriété de l'Etat Congolais exploitée par les privés mais actuellement fermée pour des raisons de sécurité.

On note l'existence de quelques établissements d'enseignement supérieur et universitaire, notamment : l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP), Institut Supérieur de Techniques Médicales (ISTM), l'Institut Universitaire de Kasongo, l'Université Managériale de Kasongo, et l'Université Simon Kimbangu.

La cité est dotée d'un tribunal de paix et d'un parquet secondaire.

La desserte en eau potable pose problème ; la population s'approvisionne à des fontaines dont celle aménagée par l'ONG Care international, moyennant 200 FC pour un bidon de 25 litres.

Kasongo est également totalement dépourvue du réseau électrique de la SNEL. L'électricité n'est "disponible" que chez quelques particuliers ayant des groupes électrogènes ou des panneaux solaires qui produisent de l'électricité pour leur propre consommation. Aussi, la vente de panneaux solaires est-elle très répandue dans la cité.

Kasongo est une cité rurale en plein essor économique. Cette éclosion socio-économique a été influencée par la réhabilitation de la RN31, l'axe routier Kindu-Kasongo et de celui de Kasongo-Bukavu. En effet, ce désenclavement du territoire a favorisé les échanges commerciaux entre le nord et le sud de la province d'une part, et l'avènement des ONG internationales qui ont créé des emplois et réalisé des actions communautaires à caractère social d'autre part.

A Kasongo, il y a un grand marché qui s'anime chaque jeudi et dimanche au complexe commercial, et deux autres marchés secondaires basés aux quartiers Limanga et Kauta dont la tenue est quotidienne. L'économie locale repose sur les activités agricoles et agro-pastorales, ce qui confère au territoire son appellation de grenier agricole de la province du Maniema. La culture en grande quantité des arachides, du maïs, du riz est destinée au marché local et à l'exportation. De nombreuses MPME de Kasongo importent les produits manufacturés et d'autres biens de consommation à partir de Kindu, Kalemie, Bukavu et Uvira.

Les activités minières (or, cassitérite, diamant, coltan) qui se font de façon artisanale à Bikenge, Mingano et Kimbangu attirent une poignée de la main d'œuvre locale en provenance de Bukavu via Kama dans le territoire de Pangi.

La CADECO est la seule institution financière présente à Kasongo. Elle est opérationnelle même si elle ne satisfait pas entièrement l'ensemble des besoins exprimés par les clients (retraits d'épargne, décaissements de crédits). Il est à noter aussi la présence d'une messagerie financière, la SOFICOM, dont le rôle n'est pas moindre dans la cité. La paie des agents et fonctionnaires de l'Etat (enseignants, médecins et infirmiers, et autres fonctionnaires) se fait par Ecobank Kindu qui organise chaque mois une mission à cet effet⁶.

Les opérateurs de téléphonie mobile tels que Airtel, Vodacom et Orange sont opérationnels à Kasongo.

La cité est dotée d'un hôpital public de référence qui a une capacité de 250 lits avec un personnel qualifié.

Tableau 4 : Coûts de quelques produits et services à Kasongo

Libellé	Coût
Loyer (Bail Commercial)	250 – 500 USD par mois
Hébergement	10-80 USD
Carburant	3 – 3,5 USD par litre (essence)
Transport interne	0,5 USD la course à moto taxi
Location véhicule	100 USD par jour
Trajet Aller-Retour (Kindu-Kasongo)	100-150 USD (en fonction du véhicule et de la période)

⁶ les dernières informations parvenues au FPM lors de l'élaboration du présent rapport font état de ce que la CARITAS Kasongo assure actuellement la paie des agents de l'Etat en remplacement d'Ecobank

LA DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

QUANTIFICATION DES MPME DU MANIEMA

Le taux d'activité (rapport entre la population active et la population en âge de travailler) dans la province du Maniema est de l'ordre de 59,3%, légèrement moins élevé que la moyenne nationale (60,2%)⁷. En supposant que ce taux publié en 2009 est plus ou moins constant et en l'appliquant à l'effectif de la population de 2010, on obtient une population active d'environ 1.483.000 personnes. Ce qui veut dire près d'un 1,5 millions d'actifs, MPME et populations à revenus bas, sont des clients potentiels des institutions financières.

Selon les statistiques du Ministère provincial de l'Intérieur, le Maniema comptera en 2020 près de 3.176.450 habitants, avec un taux d'accroissement démographique de 3,3% par an. Ce qui portera la population active à 1.883.635 habitants à l'horizon 2020. Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre les populations actives de quelques provinces de la RDC dans lesquelles des études de marché similaires ont déjà été réalisées.

Tableau 5 : Taux d'activité de quelques provinces

Province	Taux d'activité (2009)
Bandundu	41,5%
Equateur	56,0%
Kasaï occidental	55,8%
Kasaï oriental	58,7%
Maniema	59,3%
Province orientale	71,2%

Source : Rapports d'études de marchés FPM, 2012-2014

Sachant que le taux d'activité relativement élevé dans la province orientale est dû à une plus grande insertion des enfants et des jeunes sur le marché du travail (taux d'activité des enfants de 10 à 14 ans y est de 12,8% contre 9,0% pour la RDC), il ressort de cette comparaison que le Maniema présente l'un des taux d'activité les plus importants.

⁷ Profil résumé - Pauvreté et conditions de vie des ménages, PNUD, Unité de lutte contre la pauvreté. Province du Maniema : mars 2009

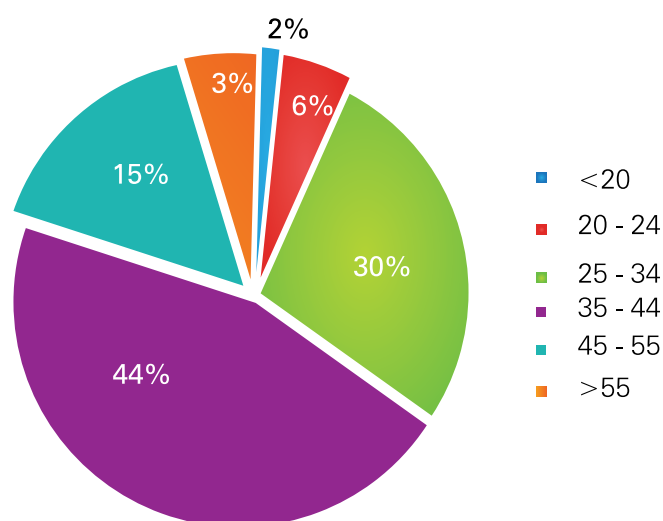
En considérant que les MPME font environ 65% de la population active⁸, le nombre approximatif de MPME est de 963.950 pour l'ensemble de la province du Maniema, de 66.421 pour la ville de Kindu et de 23.984 dans la cité de Kasongo.

Les données du reste de cette section sont basées sur les réponses des personnes interrogées : 94% des répondants sont propriétaires des entreprises.

CARACTÉRISATION DES MPME

Les entreprises des deux villes étudiées dans la province du Maniema sont tenues pour 76% par des hommes et seules 24% des promoteurs sont des femmes. En s'intéressant à l'âge des promoteurs, on se rend compte que les jeunes gens se donnent plus tôt à une activité libérale que les femmes : 92% des entrepreneurs de moins de 25 ans sont des hommes contre 8% pour les femmes. Près de la moitié des entrepreneurs, tous sexes confondus, a un âge compris entre 35 et 44 ans et près de 30% ont entre 25 et 34 ans.

Graphique 1 : Répartition des promoteurs par tranche d'âge



Près de 50% des entrepreneurs du Maniema ont le niveau des humanités, et plus de 16% ont un niveau universitaire. Seuls, 1,7% n'ont aucune instruction (illettrés). Le tableau ci-dessous montre que plus de la majorité des entreprises de moins d'un an et celles de 1 à 3 ans sont tenues par des personnes de 25 à 34 ans.

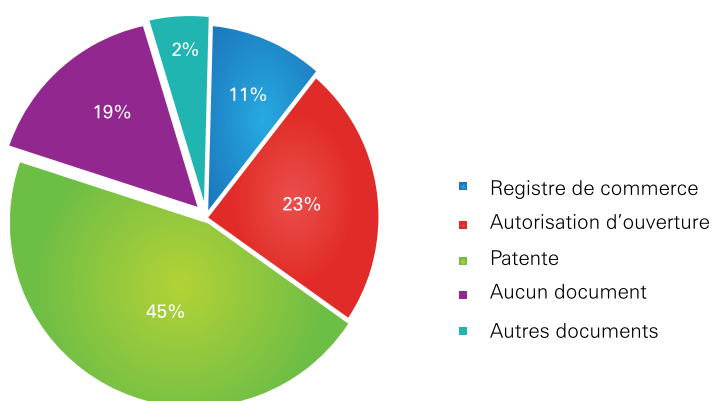
⁸selon IPC, « Financial sector, Microfinance and Institution building in DRC » 2004, cité par FPM, Rapport Etude de marché dans la province du Bandundu, 2012

Tableau 6 : Répartition des promoteurs par ancienneté d'entreprise

Age Prom.	Age Entreprise (en années)						Total
	< 1	1-3	4-6	7-9	10-20	>20	
< 20	3,4%	3,3%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%
20 - 24	10,3%	12,0%	3,2%	2,4%	2,4%	0,0%	6,6%
25 - 34	58,6%	41,5%	22,6%	15,9%	13,1%	0,0%	29,5%
35 - 44	27,6%	34,4%	61,8%	53,7%	32,1%	21,1%	43,9%
45 - 55	0,0%	7,5%	10,6%	25,6%	42,9%	57,9%	15,5%
> 55	0,0%	1,2%	1,4%	2,4%	9,5%	21,1%	2,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Rapports d'études de marchés FPM, 2012-2014

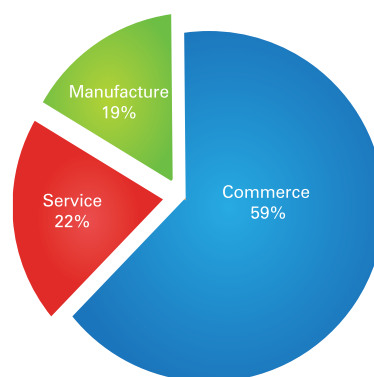
La présence des jeunes de moins de 20 ans dans ces mêmes tranches d'âge d'entreprise indique que la situation économique incite probablement de plus en plus de jeunes à entreprendre, même si, selon la FEC Maniema, les PME de la province ne bénéficient d'aucun appui de structures publiques.

Graphique 2 : Répartition des MPME suivant la nature des documents d'existence officielle


La nuance entre entreprise "enregistrée" et "formelle" n'étant pas toujours aisée à clarifier, l'entreprise formelle désigne ici une unité économique disposant, en plus des

autorisations administratives locales, au moins de (1) la patente ou un Numéro d'enregistrement au Registre de Commerce, et (2) un numéro d'impôts. Ainsi, en identifiant les documents officiels dont disposent les entreprises enquêtées, il ressort que près d'une entreprise sur quatre ne dispose que de l'autorisation d'ouverture et près de la moitié fonctionne avec la patente (graphique). Or, selon certains responsables des banques installées à Kindu, l'ouverture d'un compte entreprise requiert actuellement (ce qui n'était pas le cas jadis) la présentation du registre de commerce et de l'Identification Nationale (pour les établissements) et les statuts pour les sociétés. Pour contourner cette difficulté, l'une des banques accepte de prendre en compte les flux financiers sur le compte bancaire individuel du promoteur lors de l'analyse de la demande de crédit à défaut d'un compte au nom de l'entreprise. La formalisation des unités économiques de la province serait un bon début pour faciliter leur accès au financement bancaire.

En ce qui concerne les activités menées par les entreprises de la province, il s'agit principalement du commerce (59%), des services (22%) et de la manufacture (19%). Parmi les MPME faisant du commerce, 17,6% sont dans l'habillement et le textile, 15,2% dans l'alimentation et les boissons, 14,3% dans la vente de produits pharmaceutiques ; la vente de matériaux de construction n'occupe que 3,8%.

Graphique 3 : Répartition des MPME par domaine d'activité


Au niveau des entreprises de services, ce sont les restaurants qui sont les plus nombreux (21,2%), les salons de coiffure et les charges de téléphone et de vente d'unités GSM font respectivement 12,2% et 8,3% tandis que le transport et les services de bureautique occupent chacun 6,4%.

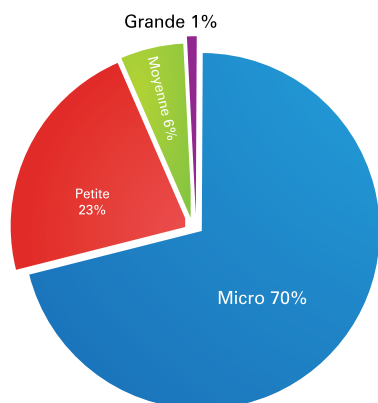
Quant aux MPME évoluant dans la manufacture, 31,9% d'entre elles sont dans la production artisanale, 23,7% dans l'agro-alimentaire, 22,2% dans les métiers de la construction et infrastructure, et 17% sont dans la production d'habillement et tissu.

CATÉGORISATION DES ENTREPRISES

La répartition des entreprises rencontrées s'est faite suivant la catégorisation en vigueur en RDC et fondée sur le niveau du chiffre d'affaire annuel :

- Micro Entreprise : 1 à 10.000 USD
- Petite Entreprise : 10.001 à 50.000 USD
- Moyenne Entreprise : 50.001 à 400.000 USD
- Grande Entreprise : plus de 400.000 USD.

Graphique 4 : Répartition des MPME par catégorie



Comme l'indique le graphique ci-dessus, 7 entreprises sur 10 sont dans la catégorie Micro et près d'une sur quatre est une petite entreprise. Les quelques (cinq) entreprises classées comme étant des grandes entreprises sont : (i) à Kasongo, 2 évoluent dans le transport et 1 est un commerçant grossiste important ses marchandises de l'étranger via la Tanzanie, et (ii) à Kindu, une station-service de la COHYDRO⁹ et une station "Khadafi" (vente illicite du carburant).

De ce fait, ce sont les stations "Khadafi" qui assurent la fourniture du carburant de toute la ville et leur nombre n'étant pas très élevé (0,3% des entreprises rencontrées), il n'est pas surprenant que le chiffre d'affaires de l'une d'elles en fasse une grande entreprise¹⁰.

⁹La seule station-service COHYDRO de la ville a repris ses activités récemment après plusieurs années d'interruption.

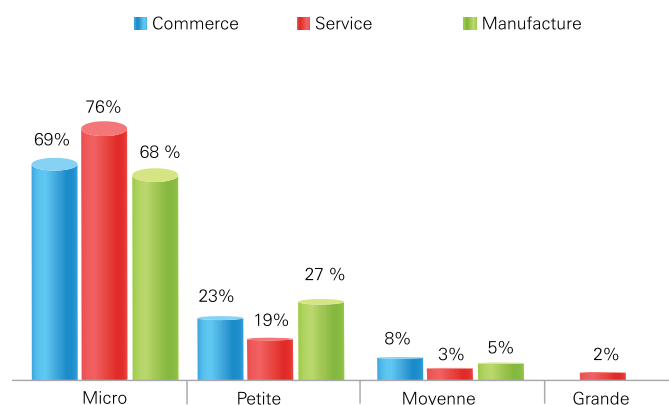
¹⁰Les micros, petites et moyennes entreprises faisant plus de 99% des entreprises enquêtées, le terme MPME est utilisé parfois dans la suite du document pour désigner par approximation l'ensemble des entreprises.

Fin octobre 2014, un incendie d'un dépôt de carburant "Khadafi" a entraîné une flambée du prix de vente allant jusqu'à 2,5USD le litre (au lieu de 1,5USD habituellement), ce qui donne une idée de leur importance dans la ville.

Le graphique ci-dessous permet d'avoir plus de précision quant aux activités menées par catégorie d'entreprise : la majorité des micros entreprises interviennent dans le domaine des services tandis qu'au niveau des petites entreprises ce sont les activités de manufacture qui dominent. La proportion relativement faible du domaine "Commerce" par rapport à d'autres provinces peut s'expliquer par le fait que les possibilités de transport des marchandises à l'entrée ou à la sortie de la province restent limitées à cause de son enclavement.

A Kindu comme à Kasongo, les restaurants (qui constituent la grande partie des entreprises de services) sont en fait de petits établissements offrant des plats locaux. Pour un non-résident, le choix est plutôt limité et les contraintes liées à la circulation les soirs ne sont pas de nature à permettre à ces unités économiques de faire des recettes importantes.

Graphique 5 : Répartition des MPME par catégorie et par domaine d'activité

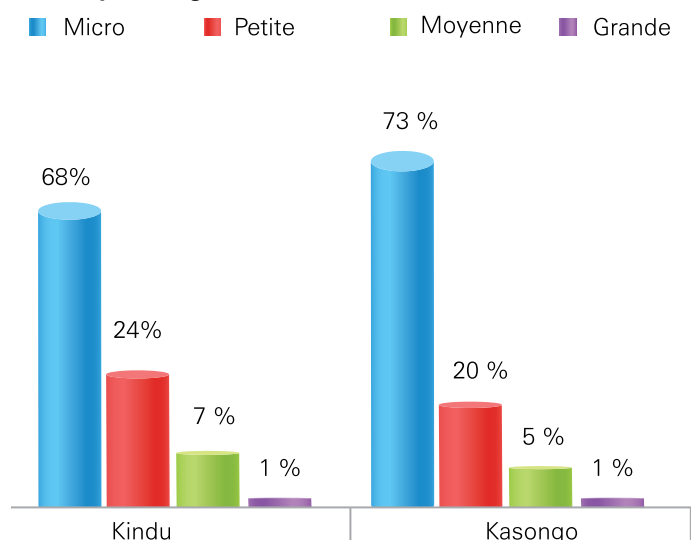


Par contre, les entreprises de manufacture comme les briqueteries, scieries et la production de moellons sont en plein essor étant donné les travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures en cours dans la zone d'étude.

De même, la production agro-alimentaire se développe assez bien et c'est ce qui justifie probablement que des huileries, savonneries, biscuiteries et autres fermes agricoles aient pu obtenir des financements auprès de certaines structures opérant dans la province.

Les deux localités, Kindu et Kasongo, présentent la même configuration entrepreneuriale : environ 70% de micro entreprises et environ 1% de grandes entreprises. Quand bien même il y a 4% plus de petites entreprises à Kindu qu'à Kasongo, le statut de "ville" de Kindu ne lui confère pas pour autant une présence plus significative de grandes, moyennes et petites entreprises.

Graphique 6 : Répartition des MPME par ville et par catégorie



Le tableau ci-dessous fait une synthèse pour chaque ville de la répartition des entreprises rencontrées par catégorie et par domaine d'activité.

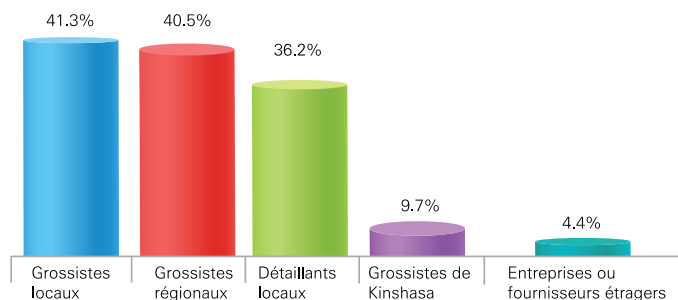
Tableau 7 : Répartition des entreprises par domaine et par ville

CATÉGORIE	DOMAINE D'ACTIVITÉ	VILLE		TOTAL PAR CATÉGORIE
		Kindu	Kasongo	
MICRO	Commerce	21,2%	18,7%	39,9%
	Service	10,9%	5,8%	16,7%
	Manufacture	8,6%	5,0%	13,7%
	Sous-total	40,8%	29,4%	70,3%
PETITE	Commerce	7,3%	5,8%	13,1%
	Service	2,1%	2,0%	4,1%
	Manufacture	5,0%	0,5%	5,5%
	Sous-total	14,4%	8,2%	22,6%
MOYENNE	Commerce	3,0%	1,5%	4,6%
	Service	0,3%	0,5%	0,8%
	Manufacture	0,9%	0,2%	1,1%
	Sous-total	4,2%	2,1%	6,4%
GRANDE	Commerce	0,2%	0,2%	0,3%
	Service	0,2%	0,3%	0,5%
	Manufacture	0,0%	0,0%	0,0%
	Sous-total	0,3%	0,5%	0,8%
TOTAL PAR VILLE		59,8%	40,2%	100,0%

FOURNISSEURS ET CLIENTS

Près de la moitié des MPME de la province s'approvisionnent auprès d'autres entreprises locales (grossistes locaux) et un pourcentage similaire auprès de grossistes régionaux (provinces limitrophes). Certaines entreprises, probablement les grossistes locaux, s'approvisionnent directement auprès d'autres grossistes à Kinshasa (9,7%) ou à l'étranger (4,4%). Le fait que la somme des pourcentages obtenus dépasse 100% rend compte de ce que plusieurs entreprises s'approvisionnent à la fois au niveau provincial, national ou à l'étranger. Les pays cités comme origines des marchandises importées sont l'Ouganda (55%), la Tanzanie (13%) et la Chine (3%).

Graphique 7 : Répartition des MPME par type de fournisseurs



La proportion relativement faible de fournisseurs étrangers s'explique principalement par le fait que la province ne dispose pas de frontières avec des pays limitrophes et que les importations transitent par d'autres provinces. De plus, selon l'OGEFREM Kindu, les importateurs de la province déclarent les provinces limitrophes du Maniema comme destination (de consommation) de leurs marchandises. Ce qui ne permet pas d'assurer la traçabilité de ces transactions. Cependant, en considérant que ces entreprises ont peu d'échanges commerciaux avec l'étranger, certains risques liés à leur financement seraient moindres (risques de change par exemple).

La très faible utilisation du virement bancaire (0,1%) parmi les modes de paiement des fournisseurs confirme d'une certaine manière le fait que très peu d'entreprises locales disposent de compte bancaire. Si 94,9% des MPME paient cash leurs fournisseurs, cela traduit d'une part la prédominance des transactions locales et d'autre part que l'entrepreneur se déplace avec les ressources financières (ou les récupère à destination) pour pouvoir payer sa commande lors d'achats en dehors de sa localité d'implantation. De même, 90,4% des MPME exigent de leurs clients le même mode de paiement.

Il est probable que ce soit cette particularité dans le paiement des fournisseurs qui explique le nombre important de messageries financières dans la zone. Cette situation peut aussi justifier le fait que l'une des banques opérant à Kindu incite ses clients à utiliser un service spécifique : les retraits des dépôts effectués à l'intérieur d'une même zone ne sont pas tarifés, seuls ceux entre zones subissent une commission de 0,5% du montant retiré (4 zones en tout : Zone de Kinshasa, Zone de Lubumbashi, Zone Ouest, Zone Est).

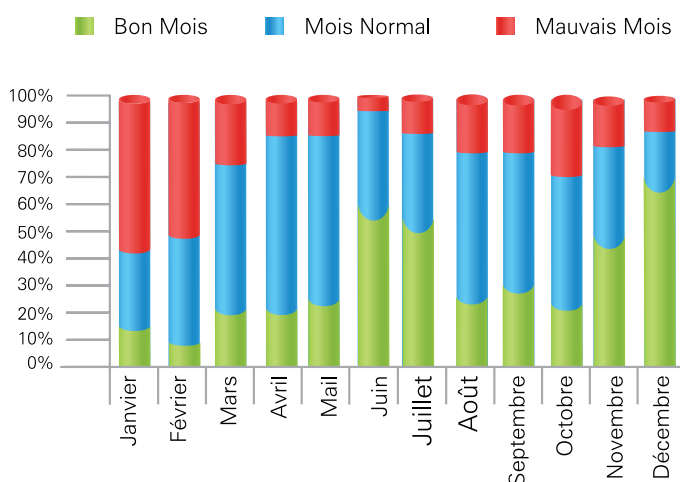
Quelques entreprises enquêtées font de la vente à crédit : soit par paiement en espèce 1 à 7 jours après la vente (54% des concernés), soit une partie du montant de la vente est payée cash et le reste après 16 à 30 jours (44,4% des cas).

Les transactions financières se font pour 19,8% exclusivement en USD, pour 40,7% exclusivement en CDF, dans 20,5% des cas dans les deux devises avec prédominance du dollar américain et dans 18,8% dans les deux devises avec prédominance du franc congolais.

UNE SAISONNALITÉ DES REVENUS ASSUJETTIE AU CLIMAT

En examinant le cycle de vente mensuel des entreprises de la province, on se rend compte qu'elles font les recettes les plus élevées au cours des mois de juin, juillet et décembre tandis que janvier et février sont les mois durant lesquels les recettes sont les moins bonnes.

Graphique 8 : Evolution des recettes au cours d'une année



L'explication de cette évolution des recettes au cours de l'année se trouve dans la praticabilité des routes à différentes périodes de l'année et dans les fondements de l'économie de la province.

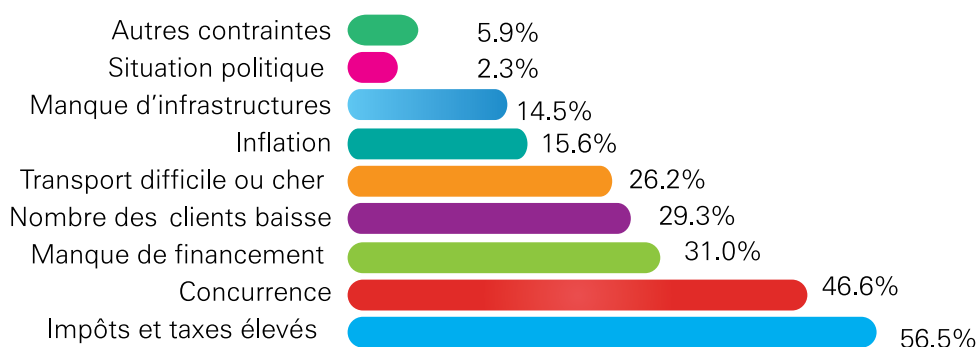
Dès qu'il pleut, les routes reliant les différents territoires et les routes de desserte rurale deviennent encore plus difficiles à pratiquer. Or, la saison des pluies occupe presque 8 mois de l'année : dans les territoires du sud de la province notamment Kasongo, Kibombo et Kabambare la saison sèche couvre trois à quatre mois,

soit du 15 mai au 15 septembre ; dans les territoires de Pangi et Kailo (et donc Kindu) au centre, la saison sèche dure seulement deux à trois mois par an (entre mai et août). Pendant une bonne partie de l'année, la zone géographique que dessert chaque marché va donc se réduire et les activités économiques vont se dérouler pratiquement en vase clos.

Par ailleurs, l'économie de la province repose sur l'agriculture (65% selon le Plan Quinquennal 2011-2015). De nombreuses activités d'entreprises intervenant dans divers domaines présentent des liens étroits avec l'agriculture en générale : le commerce (alimentation, produits vivriers), les services avec une prédominance des restaurants (21,2%), la manufacture avec une part importante dans l'agro-alimentaire (23,7%). Quel que soit le domaine d'activité, les entreprises du Maniema subissent en saison pluvieuse des difficultés de transport des produits agricoles, produits manufacturés et autres marchandises.

Mais d'une année à une autre, les entreprises enregistrent cependant une certaine croissance. En effet, elles sont 73% à déclarer avoir connu une croissance de leurs activités par rapport à l'année précédente tandis que 16% estiment que leur niveau de croissance est stable et 11% ont noté une régression. Cependant, les promoteurs sont quasi unanimes (91%) à trouver qu'il existe de nombreuses contraintes qui entravent le développement normal des affaires dans la province.

Graphique 9 : Contraintes à la croissance des MPME



En dehors des "impôts et taxes élevés" qui est une contrainte pratiquement nationale et de la "concurrence" inhérente à tout marché, on peut retenir comme contraintes majeures (graphique ci-dessus) l'importance du manque de financement, du transport difficile et cher, et le manque d'infrastructures adéquates. Il est à espérer que les chantiers en cours au niveau de la province réduisent l'impact de ces deux dernières contraintes, améliorant du coup le potentiel des entreprises locales et donc leur capacité à accéder au financement.

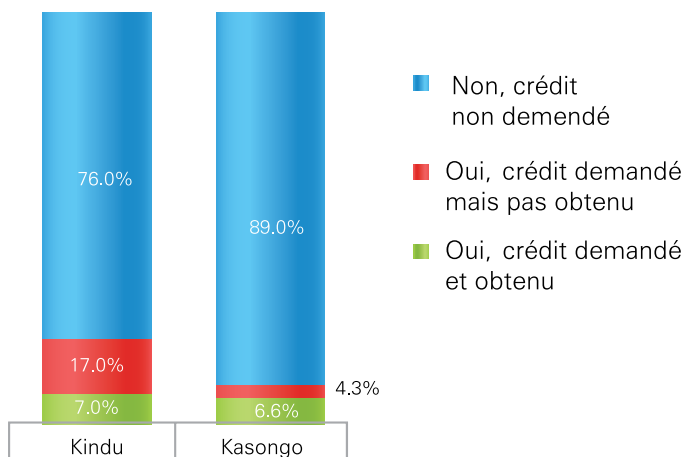
UNE FAIBLE FRÉQUENTATION DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PAR LES MPME

81,6% des MPME interrogées n'ont jamais essayé d'obtenir un crédit auprès d'une institution financière formelle. Parmi celles qui ont essayé, seules 37,2% l'ont obtenu, ce qui donne un taux d'accès global de 6,8% par rapport à l'ensemble des MPME.

« La culture bancaire n'est pas encore bien ancrée ici », propos d'un chef d'agence bancaire

En désagrégeant ces chiffres uniquement par ville (sachant que les institutions financières opérant dans la province sont concentrées à Kindu), on se rend tout de même compte que le constat est aussi le même : le taux d'accès est de 7%. Mais à Kindu, la demande exprimée est plus forte (24%).

Graphique 10 : Taux d'accès au crédit dans les 2 villes



En désagrégeant par domaines d'activité et en considérant l'ensemble des MPME ayant sollicité au moins une fois le crédit, il ressort que dans les deux localités, ce sont les MPME intervenant dans le commerce qui sollicitent le plus le crédit ; 31,3% des MPME intervenant dans la manufacture à Kindu ont essayé alors qu'à Kasongo aucune n'a fait cette demande.

A Kindu, même si le taux d'obtention le plus élevé se trouve dans le domaine Commerce, il reste relativement faible : seul 1 commerçant sur 3 est financé. En effet, dans l'une des banques de Kindu, la cinquantaine d'emprunteurs actifs est composée en quasi-totalité d'importateurs. Par contre, deux commerçants de Kasongo sur trois ayant sollicité le crédit l'ont obtenu. Or, dans cette cité, la CADECO est la seule structure de microfinance présente et n'arrive d'ailleurs pas à satisfaire toutes les demandes bancables. Il est donc probable qu'elle ait privilégié le financement du commerce qui, à bien des égards présente en général moins de risques que la production par exemple.

Tableau 8 : Taux de demande et d'obtention de crédit par domaine d'activité et ville

VILLE	DOMAINE D'ACTIVITÉ	CRÉDIT DEMANDÉ		CRÉDIT OBTENU		TOTAL
		OUI	NON	OUI	NON	
KINDU	Commerce	7,0%	23,4%	2,1%	4,9%	30,4%
	Service	2,4%	10,6%	0,6%	1,9%	13,0%
	Manufacture	4,3%	9,4%	1,3%	3,0%	13,7%
	Sous-total	13,7%	43,4%	4,0%	9,7%	57,1%
KASONGO	Commerce	4,0%	24,8%	2,6%	1,4%	28,8%
	Service	0,7%	8,1%	0,3%	0,4%	8,8%
	Manufacture	0,0%	5,3%	0,0%	0,0%	5,3%
	Sous-total	4,7%	38,2%	2,9%	1,9%	42,9%
Total		18,4%	81,6%	6,8%	11,6%	100,0%

Source : Enquête FPM, novembre 2014

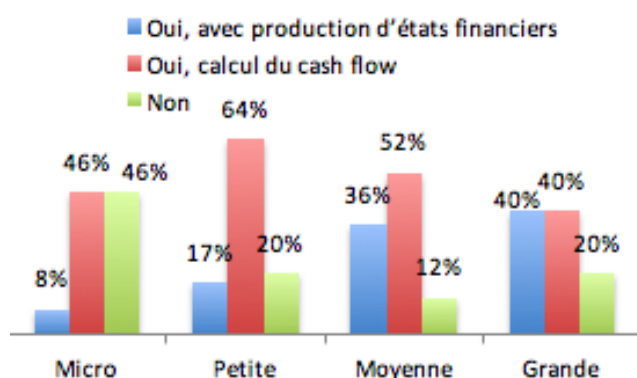
Au niveau des structures de microfinance, il convient de rappeler que la COOPEC Maniema est pratiquement fermée et que la COOPEC Imara a connu des difficultés de gestion ayant entraîné l'interruption des mises en place de crédit¹¹ (la caisse a même été fermée suite à des manifestations publiques des membres et clients). Au niveau des autres COOPEC cette situation avait entraîné des retraits massifs qui auraient atteint 20 000 USD par jour au plus fort de la crise ; ce qui n'est pas sans impacter la capacité (et la volonté) de financement.

Au niveau des banques, le processus de mise en place de crédit commence déjà par l'ouverture de compte et comprend ensuite notamment l'analyse des flux financiers et/ou des états financiers de l'entreprise. Or, seules 11% des unités économiques locales disposent du registre de commerce et comme le déclare l'un des chefs d'agence rencontrés, selon la politique de crédit de la banque, seuls les Comptes Etablissements et Comptes Sociétés sont éligibles au crédit.

¹¹Reprise timide au niveau de IMARA dans la période de la réalisation de l'étude

En ce qui concerne la disponibilité des informations financières, seules 12,2% des entreprises tiennent une comptabilité de façon formelle avec production d'états financiers, 37,6% ne tiennent aucune comptabilité et 50,2% tiennent des outils de gestion leur permettant de calculer au moins la marge brute d'autofinancement (cash-flow). Cette situation est plus marquée au niveau des micro et petites entreprises qui constituent la proportion la plus importante des entreprises locales.

Graphique 11 : Répartition par catégorie des MPME suivant la tenue d'une comptabilité



Du côté des promoteurs, cette faible demande de crédit auprès des institutions financières est due principalement à une appréciation selon laquelle le processus d'obtention de crédit est trop long et compliqué (30% des MPME), à une insuffisance d'information sur les sources et produits de financement existants et à l'absence de garanties à fournir au prêteur (graphique ci-dessous). Qu'ils aient essayé d'obtenir un crédit ou non, 24% des promoteurs estiment que c'est impossible de satisfaire les exigences des institutions financières, 65% trouvent le processus difficile voire très difficile et seuls 10% le trouvent plutôt accessible (assez proche des 6,8% ayant obtenu un crédit).

Graphique 12 : Fréquence des motifs de la non demande de crédit

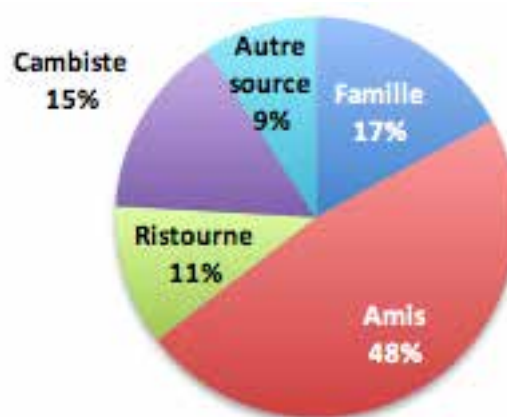


Etant donné que les MPME de la province paient leurs fournisseurs cash mais ont un accès assez faible au crédit, on peut supposer qu'elles disposent de sources de financement alternatives pour faire face aux problèmes de fonds de roulement. En réalité, 79,5% d'entre elles déclarent ne pas solliciter de crédit auprès de sources informelles, et ce pour les raisons ci-après :

- ▶ taux d'intérêt trop élevé (38,4%)
- ▶ pas besoin d'un crédit (20,7%)
- ▶ peur de ne pas pouvoir repayer (14,6%)

Pour les 20,5% qui s'adressent à des sources informelles, elles s'endettent principalement auprès des amis et de la famille (graphique ci-après).

Graphique 13 : Répartition des MPME suivant les sources de crédit informelles

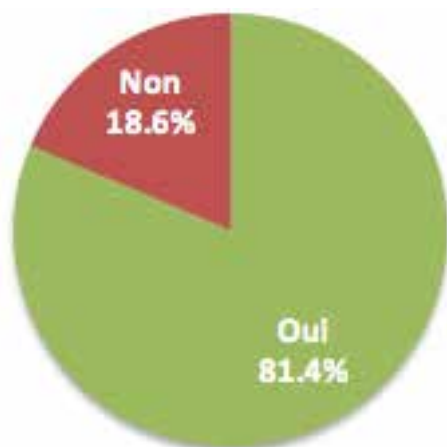


UNE DEMANDE MASSIVE DE CRÉDIT

Quand bien même elles sont très peu nombreuses à avoir déjà essayé d'obtenir un crédit (d'une source formelle ou non formelle), 81,4% des MPME du Maniema souhaitent faire la démarche de demande de crédit. Ce qui veut dire que les MPME de la province utiliseront les produits et services financiers si :

- ▶ l'information sur les sources de financement disponibles et sur les produits financiers est fournie ;
- ▶ l'information sur le processus de financement y compris les exigences à satisfaire est disponible ;
- ▶ une politique de garantie appropriée au contexte est mise en place ;
- ▶ la confiance dans les institutions est rétablie.

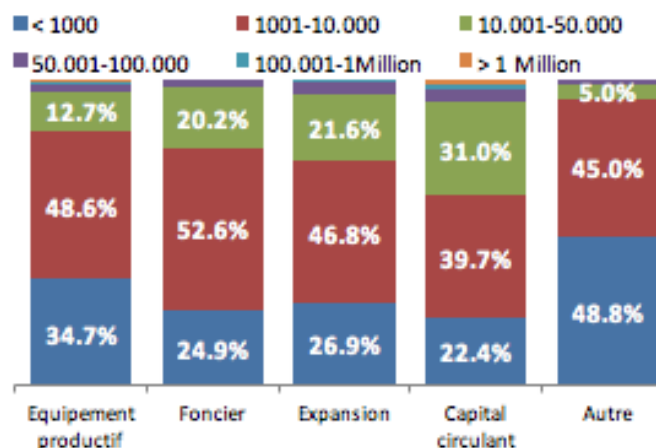
Graphique 14 : Niveau de la demande de crédit



Cette expression très marquée pour l'utilisation future des produits de crédit confirme non seulement le fait que le manque de financement avait été évoqué comme contrainte au développement des entreprises mais aussi le fait que l'offre reste faible (peu de structures de microfinance opérationnelles et crédibles, peu de produits de crédit accessibles au niveau des banques). Les promoteurs envisagent utiliser les ressources escomptées comme crédits productifs : pour diversifier leurs activités (33% des MPME), assurer l'extension de leurs activités actuelles (29,7%), acquérir des équipements ou véhicules (18,4%), rénover leurs locaux (17,2%) ; en dehors de ces investissements, 9,4% des MPME projettent utiliser le crédit comme fonds de roulement. D'autres envisagent utiliser le crédit à des fins personnelles ou familiales (crédit à la consommation) : construction d'une maison, scolarisation des enfants, achat de moto, etc.

De façon plus générale, les investissements envisagés par les MPME de la province pour les deux prochaines années, avec ou sans crédit, sont présentés par le graphique ci-après. Le foncier ressort comme l'investissement le plus envisagé, suivi de l'acquisition d'équipements productifs. Des produits financiers spécifiques à l'immobilier pourraient être développés de même que des crédits équipements ou location avec option d'achat.

Graphique 15 : Répartition des MPME suivant la nature et le montant des investissements envisagés



Les montants de crédit que pourrait demander près de la moitié (45,5%) des microentreprises sont compris entre 100 et 1 000 USD ; au niveau des petites entreprises le besoin est un peu plus important : 46,3% expriment un besoin compris entre 1 000 et 5 000 USD et 13,8% estiment qu'il leur faut entre 5 000 et 10 000 USD. C'est au-delà de 5 000 USD qu'on retrouve le besoin exprimé par plus de la moitié des moyennes entreprises.

Tableau 9 : Répartition des MPME par niveau de besoin en crédit et par catégorie

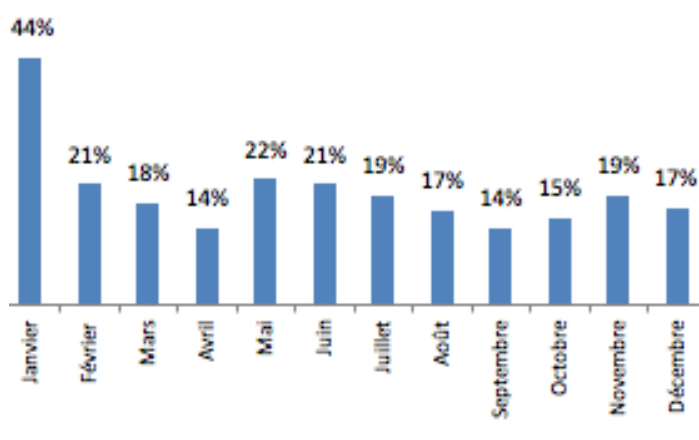
	Micro	Petite	Moyenne	Grande
0-100	8,8%	0,0%	0,0%	0,0%
101-500	27,3%	12,1%	0,0%	0,0%
501-1000	18,2%	19,4%	5,3%	0,0%
1001-2000	17,7%	16,1%	13,2%	0,0%
2001-3000	7,0%	11,3%	5,3%	0,0%
3001-4000	1,9%	3,2%	2,6%	0,0%
4001-5000	6,7%	15,3%	18,4%	0,0%
5001-6000	0,3%	1,6%	0,0%	0,0%
6001-7000	0,8%	0,8%	0,0%	0,0%
7001-8000	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%
8001-9000	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%
9001-10000	6,7%	11,3%	18,4%	0,0%
10001-100000	3,5%	8,1%	34,2%	33,3%
>100000	0,0%	0,8%	2,6%	66,7%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Ces potentiels emprunteurs sont disposés à payer des taux d'intérêt largement au-dessus de la pratique usuelle dans la zone (en moyenne 36% par an au niveau des structures de microfinance). Seules 36,2% des MPME sont restées dans un intervalle de 1 à 10% d'intérêt mensuel. Si, selon les réponses obtenues, les promoteurs sont disposés à payer si cher, cela est dû au fait qu'ils n'ont pas l'habitude de fréquenter les institutions financières et n'ont donc pas une connaissance suffisante des caractéristiques des produits financiers. De même, l'ignorance des contraintes liées au remboursement de crédit due au manque d'expérience peut amener les répondants à surestimer leurs capacités de remboursement.

Bien qu'ils soient très nombreux à envisager des investissements à réaliser moyennant un crédit, seulement 6,6% des promoteurs souhaitent une maturité de crédit de plus de 12 mois. Près de la moitié d'entre eux préfèrent des crédits à rembourser sur une période de 7 à 12 mois. Parmi ceux qui préfèrent des crédits de moins de trois mois, 38% sollicitent moins de 500 USD, 12% emprunteraient entre 500 et 1 000 USD et 29% prendraient un crédit d'un montant compris entre 1 000 et 5 000 USD.

Quant à la période de l'année propice pour la mise en place de tels crédits, c'est principalement les mois de janvier, mai-juin et novembre.

Graphique 16 : Saisonnalité du besoin de crédit



En comparant le graphique obtenu ci-dessus à la saisonnalité des revenus, on peut conclure que :

- les revenus sont élevés en juin : la disponibilité d'un crédit entre mai et juin permettrait de préparer et profiter de cette période favorable pour les activités ; il s'agirait ici de crédits productifs, notamment pour le fonds de roulement ;
- les revenus sont très faibles en janvier et février : la mise en place de crédit permettrait de faire face aux dépenses courantes ; **des crédits à la consommation seraient plus indiqués** (d'autant plus qu'investir dans les activités ne rapporteraient rien dans cette période).

UNE DEMANDE SOLVABLE

La comparaison des chiffres d'affaires moyens des entreprises de la province de Maniema montre que ceux des micros, petites et moyennes entreprises de Kindu sont 10 à 15% plus importants que ceux de Kasongo.

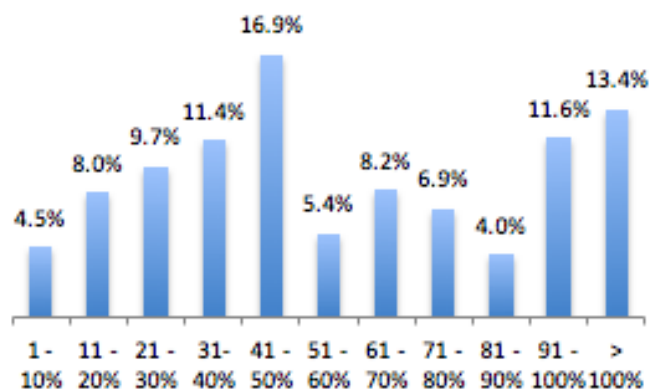
Tableau 10 : Niveaux moyens de chiffres d'affaires par catégorie de MPME et par ville

	Micro	Petite	Moyenne	Grande
Kindu	3 688	22 645	120 705	587 340
Kasongo	3 370	20 640	103 756	1 465 332

Source : Enquête FPM, novembre 2014

Près d'une MPME sur trois réalise une marge brute comprise entre 31 et 50% et plus de 35% fait une marge de plus de 50%. Ces pourcentages relativement importants de marge brute pourraient valablement servir de base pour l'appréciation de la capacité de remboursement de ces entreprises en cas d'octroi de crédit.

Graphique 17 : Répartition de la marge brute



En désagrégeant ces chiffres par catégorie, on se rend compte que ce sont les micros entreprises qui présentent les marges les plus élevées.

Tableau 11 : Répartition des MPME par marges réalisées et par catégorie (en %)

Intervalle de marge	Micro	Petite	Moyenne	Grande	Total intervalle
1 - 10%	2,9%	1,2%	0,3%	0,0%	4,5%
11 - 20%	6,0%	1,5%	0,3%	0,2%	8,0%
21 - 30%	6,9%	1,4%	1,4%	0,0%	9,7%
31 - 40%	8,0%	2,6%	0,8%	0,0%	11,4%
41 - 50%	12,3%	3,9%	0,6%	0,2%	16,9%
51 - 60%	3,5%	1,4%	0,5%	0,0%	5,4%
61 - 70%	5,5%	2,3%	0,2%	0,2%	8,2%
71 - 80%	4,9%	1,5%	0,3%	0,2%	6,9%
81 - 90%	2,5%	1,5%	0,0%	0,0%	4,0%
91 - 100%	8,2%	2,8%	0,6%	0,0%	11,6%
> 100%	9,1%	2,6%	1,5%	0,2%	13,4%
Total par catégorie	70,0%	22,8%	6,5%	0,8%	100,0%

Source : Enquête FPM, novembre 2014

DEMANDE EN SERVICES FINANCIERS

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

Le tableau ci-dessous présente une comparaison entre l'utilisation actuelle et la demande exprimée en services financiers. Il montre que quelle que soit la catégorie d'entreprise considérée, ce sont les services comme lignes de crédit et découvert bancaire qui sont les plus demandés.

Tableau 12 : Synthèse de la demande potentielle en produits et services financiers

		Micro	Petite	Moy.	Grande
Ligne de crédit	Utilisation actuelle	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%
	Demande potentielle	17,0%	7,8%	2,1%	0,2%
Concours de trésorerie	Utilisation actuelle	0,0%	0,2%	0,2%	0,0%
	Demande potentielle	15,4%	5,4%	2,5%	0,3%
Découvert bancaire	Utilisation actuelle	0,0%	0,3%	0,5%	0,0%
	Demande potentielle	16,4%	6,6%	2,3%	0,3%
Compte courant	Utilisation actuelle	5,0%	4,6%	1,1%	0,3%
	Demande potentielle	19,9%	3,7%	0,6%	0,2%
DAT	Utilisation actuelle	0,2%	0,0%	0,3%	0,0%
	Demande potentielle	19,6%	9,6%	2,3%	0,3%
DAV	Utilisation actuelle	0,9%	0,9%	0,3%	0,0%
	Demande potentielle	16,4%	6,4%	2,2%	0,2%
Plan d'épargne	Utilisation actuelle	0,2%	0,2%	0,2%	0,0%
	Demande potentielle	15,5%	5,8%	2,2%	0,3%
Transfert national	Utilisation actuelle	17,2%	6,0%	1,4%	0,0%
	Demande potentielle	8,3%	2,6%	1,1%	0,3%
Transfert international	Utilisation actuelle	0,8%	1,4%	0,6%	0,0%
	Demande potentielle	20,0%	6,6%	2,2%	0,3%
Chèques	Utilisation actuelle	3,1%	3,0%	1,4%	0,0%
	Demande potentielle	18,4%	6,8%	2,2%	0,3%

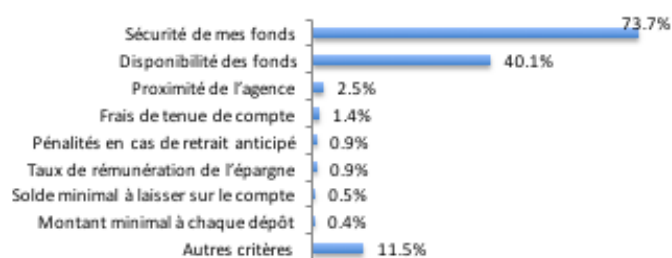
Source : Enquête FPM, novembre 2014

DE L'ÉPARGNE À COLLECTER

Dans la zone d'étude, 80,1% des personnes interrogées font déjà de l'épargne et 17,3% de ceux qui n'épargnent pas évoquent comme motif l'absence de confiance dans les institutions financières.

En effet, pour 73,7% des personnes interrogées, épargnants actuels et non-épargnants, la sécurité des fonds constitue le premier critère de choix d'un lieu (personne ou structure) pour épargner. La disponibilité des fonds épargnés en cas de nécessité vient en deuxième position des déterminants de choix. C'est ce qui explique que près de la moitié des personnes rencontrées épargnent à domicile et que 7,4% confient leur épargne à des "personnes de confiance". De ce fait, c'est seulement 25,3% des épargnants qui s'adressent à des banques et 17,7% à des structures de microfinance.

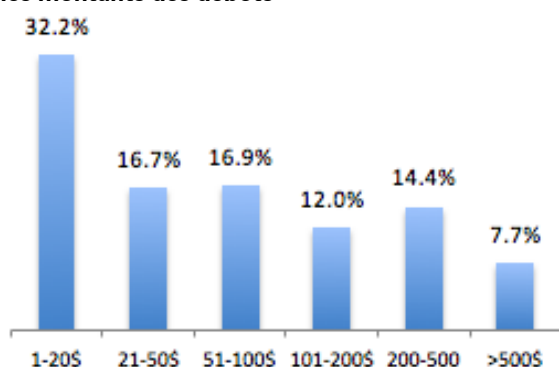
Graphique 18 : Critères de choix des lieux d'épargne



Malgré la proportion relativement faible des personnes épargnant dans des structures formelles, le montant et la fréquence des dépôts sont assez intéressants : 34,2% font des dépôts d'un montant moyen de plus de 100USD. Cette épargne est constituée pour servir plus tard à investir dans l'activité (59,6% des concernés) et pour des projets personnels (20,9%). C'est dire que cette pratique de l'épargne peut servir comme épargne obligatoire dans le développement de produits de crédit notamment au niveau des structures de microfinance :

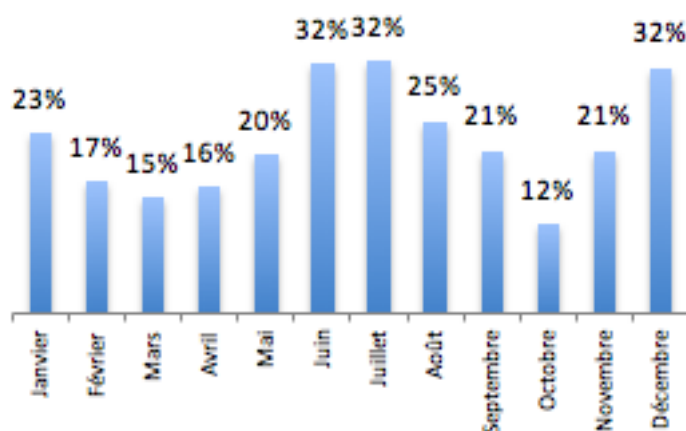
- ▶ d'épargne liée au crédit ou à ses remboursements (épargne préalable, garantie financière),
- ▶ d'épargne associée à un service non financier : ici la régularité de l'épargne donnerait accès à quelques services ;
- ▶ de tontine améliorée.

Graphique 19 : Répartition des promoteurs suivant les montants des dépôts



Les périodes les plus propices pour la mobilisation de l'épargne sont en parfaite adéquation avec la saisonnalité des revenus : ce sont les mois de juin, juillet et décembre.

Graphique 20 : Période favorable à l'épargne



Quant à la capacité d'épargne future, les montants moyens indiqués par les promoteurs sont présentés dans le tableau suivant. Même si au regard des revenus plutôt faibles dans la zone, on doit mettre un bémol à ces chiffres en ne considérant qu'un certain pourcentage, les ressources disponibles pour être collectées resteraient non négligeables.

Tableau 13 : Capacité d'épargne

Fréquence d'épargne	Dépôt moyen (en USD)
Par jour	93,81
Par semaine	228,05
Par mois	636,25

Source : Enquête FPM, novembre 2014

L'OFFRE EN SERVICES FINANCIERS

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES CONCENTRÉES À KINDU

La plupart des institutions financières opérant dans la province du Maniema sont implantées à Kindu, à l'exception de quelques messageries financières. Le tableau donne la localisation des banques et structures de microfinance.

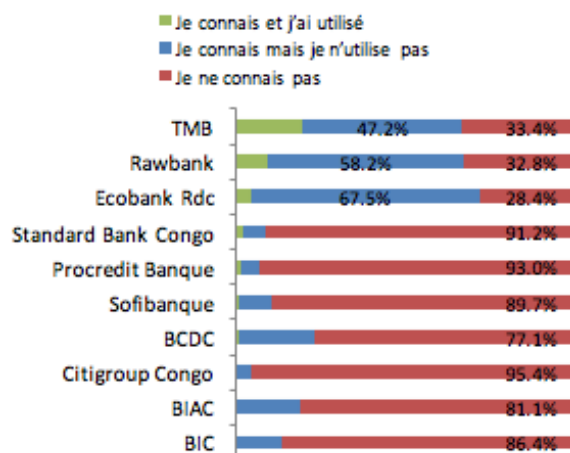
Tableau 14 : Localisation des principales institutions financières présentes

Institutions financières		Localisation	
		Kindu	Kasongo
Banques	Ecobank	1	0
	Rawbank	1	0
	TMB	1	0
Structures de Microfinance agréées	COOPEC Imara	1	0
	MECRE	1	0
	COOPEC Maniema	1	0
Autres structures de microfinance	CADECO	1	1
	COOPEC Tujenge	1	0
	CARITAS	1	1
TOTAL		09	02

Source : Enquête FPM, novembre 2014

Le graphique ci-dessous montre la notoriété des trois banques présentes à Kindu et d'autres banques non implantées dans la province mais que les responsables des MPME interrogées ont déclaré connaître. Il ressort notamment du graphique que TMB est connue de deux personnes sur trois et près d'une personne sur cinq déclare l'utiliser. En considérant le nombre total des clients déclarés de ces trois banques, on pourrait par approximation déduire que les parts de marché sont de 12% pour Ecobank, 28% pour Rawbank et 60% pour TMB.

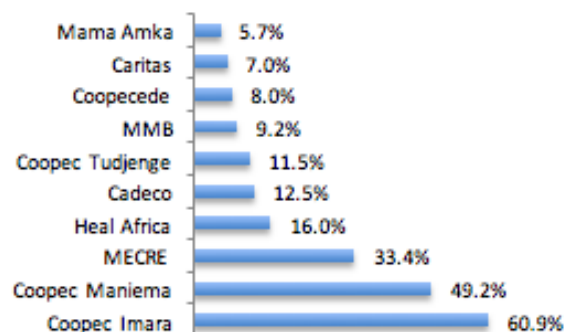
Graphique 21 : Notoriété des banques



En plus d'avoir été la première banque à s'implanter à Kindu fin 2010, cette part de marché de la TMB pourrait s'expliquer par l'absence de frais d'ouverture de compte et l'absence de frais de tenue de compte courant pour les fonctionnaires. Pour les autres institutions, ces frais sont de 5USD par mois auxquels s'ajoutent la TVA et accessoirement les frais de SMS alerte (1USD)¹².

Au niveau des structures de microfinance, les dix institutions les plus connues¹³ sont représentées ci-après. Il montre notamment que MECRE Kindu est pratiquement deux fois moins connue que la COOPEC Imara. Le fait que les COOPEC Imara et Maniema soient les structures les plus connues donne une idée approximative de leurs parts de marché avant les difficultés qu'elles traversent et donne également une indication de l'effectif de personnes affectées par ces situations.

Graphique 22 : Notoriété de quelques structures de microfinance de la zone



¹²Pas d'informations détaillées sur l'offre d'Ecobank Kindu

¹³Certaines comme la COOPECEDE a été officiellement liquidée mais elle a été citée par les personnes interrogées

DES CRÉDITS PLUTÔT DÉRISOIRES AU REGARD DU NOMBRE D'INSTITUTIONS PRÉSENTES

Selon les responsables des agences bancaires locales, seuls « quelques » crédits sont mis en place. L'un d'eux indique par exemple que dans son agence le nombre d'emprunteurs actifs est inférieur à 50 pour un encours d'environ 2 millions de dollars américains. Les mises en place réalisées portent surtout sur les financements d'actifs, avances sur factures, crédits immobiliers, et quelques dépassements.

En ce qui concerne les crédits, la maturité maximale est de 12 mois et les taux d'intérêt sont compris entre 12 et 18% l'an. La principale garantie exigée est le certificat parcellaire mais parfois la garantie financière sous forme de Dépôt À Terme (jusqu'à 100% du montant sollicité). Au niveau d'ECOBANK, d'autres biens hypothécaires sont acceptés y compris les véhicules (après expertise). Mais comme le disent les responsables de l'institution, la première garantie reste le flux financier au niveau de l'entreprise.

LES DIFFICULTÉS DE GESTION DES COOPEC ENTRAVENT LEUR EFFORT DE FINANCEMENT

Au niveau des coopératives (avant les crises que traversent les COOPEC Imara et Maniema), le portefeuille crédit était plus fourni en termes de nombre d'emprunteurs actifs. En ce qui concerne la COOPEC Imara, le taux d'accès aux crédits était de 66,4% en 2013 et de 50% pour la période 2011-2014. L'encours crédit au 31 décembre 2013 étant de plus 1,08 millions de dollars américains. En termes d'offre, deux catégories de crédit sont disponibles :

- les macro-crédits d'un montant de plus de 10 000 USD, essentiellement destinés au financement du commerce ;
- les micro-crédits d'un montant de 10 000 USD maximum pour des objets tels que l'habitat, le transport, l'agriculture, le social (mariage, études, soins de santé). Les produits associés à ces crédits sont : Crédit AGR, Crédit Habitat, Crédit Groupe Solidaire (pour toutes activités, montant uniforme de 100 à 400 USD pour chacune des 5 personnes membres du groupe). Ces

produits traduisent une certaine disponibilité à financer les demandeurs de crédit. Mais, les difficultés de gestion au niveau du réseau COOPEC Imara (non seulement au niveau de Kindu) ont entraîné une interruption de l'octroi de crédit, une nette régression du nombre d'adhésions et donc globalement une diminution de la disponibilité de crédit pour les MPME.

En ce qui concerne la garantie exigée au client, il s'agit de l'hypothèque ; les procédures actuelles imposent au client le paiement de 50USD pour l'enregistrement du titre de propriété au cadastre.

Tableau 15 : Quelques caractéristiques des produits des structures de microfinance de Kindu

Caractéristiques	COOPEC Imara	MECRE Kindu
Montant maximal	5 000 USD	100 000 USD
Taux d'intérêt mensuel	4% dégressif	3% dégressif
Durée maximale	6 mois	12 mois

Source : Enquête FPM, novembre 2014

PRODUITS ET CONDITIONS À KASONGO

Ce sont les conditions de la CADECO, seule institution financière à Kasongo.

- **Conditions générales pour l'octroi de crédit :**
 - Etre client à la CADECO, avoir un compte ouvert pendant 3 à 6 mois,
 - Frais d'ouverture : aucun frais
 - Part sociale : 74 USD en moyenne
- **Epargne :**
 - épargne scolaire (1 US à l'échéance on donne 10% à l'épargnant)
 - épargne ordinaire (5 US de frais d'affiliation, 5 US achat carnet)
 - épargne bloquée 6 à 12 mois (5 US de frais d'affiliation)
 - Taux de rémunération : 12% l'an
 - Solde minimum : 30 USD
 - compte à terme et fixe 3 à 12 mois
 - compte chèque ordinaire pour les fonctionnaires de l'Etat
 - Pas de frais de pénalités pour tout retrait

anticipé ou par dérogation, sauf pour le compte chèque et le compte courant.

• **Crédit :**

- Avance et crédit sur salaire pour les fonctionnaires de l'Etat et certains opérateurs économiques
- Cible : fonctionnaires, MPME, personnes vulnérables (femmes victimes de viols, veuves, orphelins).
- Taux d'intérêt : 10% par mois dégressif
- Frais de dossiers : achat formulaire à 5% du montant sollicité
- Pénalités 1% du montant dû (et non sur l'échéance)
- Durée du crédit 15 jours à 3 mois maximum
- Garantie : (1) pour le fonctionnaire de l'Etat c'est le supérieur hiérarchique direct (caution), (2) pour l'opérateur économique, c'est une garantie matérielle à présenter à la CADECO
- Frais de dossier : 5% du montant sollicité
- Le taux d'intérêt varie selon la durée, il est de 10% à 30%
- Pas de frais d'études de dossiers pour le crédit

• **Données du portefeuille**

- Encours crédit : 7 552 USD pour 6 emprunteurs
- Encours épargne : 17 023 USD pour 229 clients
- Portefeuille à risque : 48%

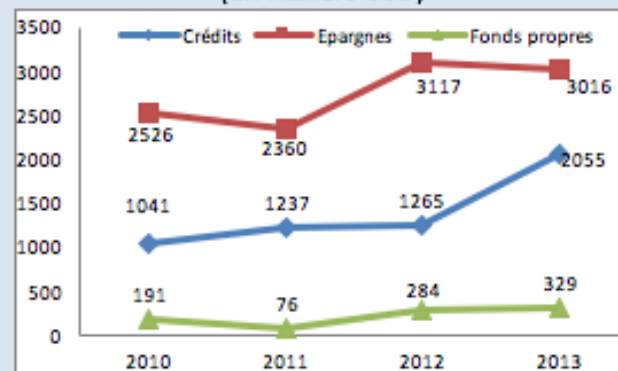
Quelques chiffres officiels sur le secteur de la microfinance dans la Province

Selon le rapport d'activités de la microfinance 2013 de la BCC, le total bilantaire des COOPEC de la province s'est établi à 3 500 992 USD en 2013 avec un accroissement de 21% par rapport à 2010.

Les valeurs disponibles se sont élevées à 629 995 USD en 2013.

L'encours de crédit s'est situé à 2 055 141 USD en 2013 contre 1 041 497 USD en 2010 (progression de 97%). Les épargnes se sont situées à 3 015 936 USD à fin 2013 alors qu'en 2010 elles s'élevaient à 2 525 832 USD, soit une augmentation de 19%.

Graphique 22 : Evolution de l'encours de crédit comparé à l'épargne et aux fonds propres de 2010 à 2013 (en milliers USD)



Source : Rapport d'activités microfinance 2013, BCC

Le graphique montre qu'il y a une tendance haussière, à des proportions différentes de tous les agrégats.

Le résultat net des institutions de la province s'est soldé en 2013 par une perte de 49 605 USD contre un bénéfice de 1 734 USD en 2010, consécutive à la forte expansion des charges d'exploitation.

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

IDENTIFICATION DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT POUR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
DANS LA PROVINCE DU MANIEMA

AVRIL 2015

« LA ZONE A UN GRAND POTENTIEL AGRICOLE ET MINIER. AVEC LES TRAVAUX EN COURS [...], LA VILLE VA S'OUVRIR SUR LE PAYS ET LE MONDE ».

Ces propos du chef d'agence de l'une des trois banques de Kindu montrent à quel point les perspectives de développement de l'activité économique et de l'activité financière sont bonnes et suscitent l'optimisme des acteurs financiers. En effet, les nombreux chantiers en cours et en vue pour réhabiliter une bonne partie du réseau routier, "remettre sur les rails" les trains de SNCC et renforcer les capacités de transport fluvial pourraient lever la principale contrainte (enclavement) au développement de l'activité économique.

Le marché de la province est globalement caractérisé d'une part par des MPME peu habituées aux services financiers mais très demandeurs en produits et services financiers, et d'autre part par des banques faisant très peu de crédit et plusieurs structures de microfinance marquées par des crises majeures (exception faite de MECRE-Kindu).

Sur le plan quantitatif, le marché potentiel pour les institutions financières s'évalue à environ 963 950 MPME pour l'ensemble de la province du Maniema, 66 421 MPME pour la ville de Kindu et de 23 984 MPME dans la cité de Kasongo. Sachant que la COOPEC la plus populaire à Kindu avait à fin 2013 un portefeuille de 3218 comptes, il reste encore un nombre relativement important de MPME à conquérir, sans compter les populations à revenus bas.

Sur le plan qualitatif, la culture bancaire n'est pas encore très ancrée dans la zone et les clients actuels des institutions financières respectent leurs engagements (taux de remboursement « très bon »).

Les institutions financières ont donc une opportunité pour développer quantitativement et qualitativement leurs portefeuilles locaux. Avec trois banques déjà installées dans la ville de Kindu, il ne serait pas opportun au regard des données actuelles que d'autres banques s'implantent dans cette même ville. Par contre, une ou deux structures de microfinance peuvent encore s'établir à Kindu et une à Kasongo.

Pour les banques actuelles, il s'agira de :

- ▶ définir une stratégie de descente en gamme vers le segment MPME (stratégie comprenant le développement d'une offre de crédit adaptée) ;
- ▶ recruter et/ou former des chargés de clientèle dédiés à ce segment ;
- ▶ mettre en place des procédures et outils d'analyse des risques spécifiques à ce segment, et, le cas échéant, mettre en place un service MPME au siège pour gérer les marchés similaires sur lesquels la banque se serait implantée.

Pour les structures de microfinance désireuses de s'implanter, une stratégie de pénétration de ce marché peu mature pourrait être d'associer d'importants services non financiers à l'offre de produits et services financiers. De même, des produits plus adaptés à la taille des entreprises (micro) comme une tontine améliorée, un crédit avec éducation ou encore des crédits avec une garantie solidaire méritent d'être introduits ou étendus. Un plaidoyer auprès des autorités provinciales pour la mise en place d'un centre d'affaires dédié à l'appui-conseil aux entreprises (micro et petites notamment) serait de nature à renforcer les capacités globales des promoteurs et des entreprises et donc à améliorer leurs capacités à satisfaire les exigences des institutions financières.

COÛTS DE L'IMPLANTATION

IMPLANTER UNE INSTITUTION DE MICROFINANCE OU UNE BANQUE DANS LA PROVINCE ORIENTALE
KISANGANI – BUNIA – ISIRO

DÉCEMBRE 2014

POSTES	ELEMENTS DE COUTS	COMMENTAIRES
IMMOBILIERS		
Loyer (Bail Commercial)	Kindu : 500 à 1200 \$/mois au centre-ville, commune de Kasuku (Usage commercial), 50\$ à 350 \$ par mois habitation privée à Kasuku . Kasongo : 250 à 700 \$/mois au quartier Kauta-ville 1 (Usage commercial), 200 \$ à 800 \$/mois usage résidentiel aux quartiers Kauta/Ville 1 et Tchatchatcha/bloc TSF	-Pour Kindu, cas rare ou le loyer au-delà de 2000\$ à 4000\$/mois, la garantie locative exigée est de 6 mois. -Par contre à Kasongo, cas rare pour un loyer au-delà de 1500\$ à 3000 \$, la garantie locative exigée est de 12 mois
Cout de construction	-Kindu : 295.000\$ par unité -Kasongo : néant	Pour les sites visités, les matériels de construction ont un cout élevé, ils dépendent du marché en terme de l'offre et de la demande sachant bien qu'ils sont importés des provinces voisines (Katanga, Province Orientale, Kasai oriental et le Sud Kivu)
Cout de rénovation	-Kindu tout comme à Kasongo, pas de cout fixe	L'estimation de cout de rénovation résulte de l'accord en pourcentage entre bailleur et locataire
Cout de logement hôtel /Guets House	-Kindu : de 10\$ à 200\$ -Kasongo : de 10\$ à 80\$	Le cout varie selon le standing
SECURITE		
Cout équipement complet	Néant pour les sites visités	Pas d'usage de matériel de sécurité utilisé.
Cout du personnel de sécurité	-150\$ à 300\$ pour Kindu -néant pour Kasongo	Il est remarquable de signaler la présence de la police nationale aux cotés des agences privées de sécurité
ENERGIE ELECTRICITE ET EAU		
Electricité par ampérage	-Kindu : la tarification est forfaitaire (usage domestique) de 8 \$ par mois, 7000 \$ à 8700\$ pour le PME par mois, L'eau à Kindu est tarifiée : - 0,24 à 0,63\$/m ³ pour usage domestique, -2,18\$ à 3, 6\$/m ³ pour les PME - 3,90\$/m ³ pour les industriels -Kasongo : néant	-Le cout de l'abonnement dépend de lieu à la connexion réseau SNEL ou selon le distributeur, -le cout de raccordement le cout de raccordement sur le réseau de la REGIDESO n'est pas fixe, il varie selon la distance.
Carburant (essence ou gasoil)	De 1,5 à 2,3 \$ pour Kindu De 3 à 3,5 \$ pour Kasongo	La seule station-service de COHYDRO opère à Kindu, pour le reste il y a les vendeurs ambulants.
Générateur électrique	-Kindu le prix varie entre 220\$ à 300\$ selon la puissance (KVA) -Kasongo : néant	
Energie solaire	-Kindu :150 \$ à 500 \$US -Kasongo : 100\$ à 650 \$ US	Le prix de panneau solaire varie selon le modèle, il y a le cout pour l'installation qui se négocie entre 30\$ à 100\$, la maintenance entre 10\$ à 30\$
COMMUNICATION ET TRANSPORT		
Cout téléphone	Pas de différence avec Kinshasa	
Cout accès Internet	-Kindu : modem, SAT -Kasongo : néant	Pour le VSAT, cout d'installation la moyenne est de 500\$ US
Cout transport en commun (Taxi moto)	-Course par taxi-moto à Kindu et Kasongo coute 0,5 \$.	Il n'existe pas d'entreprise de transport interurbain pour les sites visités.

Cout location véhicule	Le cout de location véhicule est de 100\$ à Kindu et Kasongo	L'offre de véhicule pour location est très limitée à Kasongo
Cout billet avion (aller-retour Kinshasa)	-Kinshasa-Kindu : 860 \$ (aller-retour) -Kasongo : néant	L'offre de service aérien est limitée à la seule compagnie CAA
MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU		Les matériels informatiques viennent de Kinshasa, Goma et Bukavu.
Ordinateur	500 à 1000 \$	
Serveur	1200 à 2000 \$	
Imprimante	100 à 300 \$	
Photocopieuse	300 à 800 \$	
Onduleur	300 à 500 \$	



17, avenue Kauka-Q./Batetela, Commune de Gombe. Kinshasa, RD Congo
www.fpm.cd

